

Cahiers du CRISES

Collection Études théoriques

No ET9003

Les mouvements sociaux

**Réflexion à partir des théories
de l'action collective et de la régulation**

Jacques Boucher

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
Collection Études théoriques – no ET9003

«Les mouvements sociaux : réflexion à partir des théories de l'action collective et de la régulation»
Jacques Boucher

ISBN : 2-89605-030-2

Dépôt légal : 1990

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

RESUME

L'émergence et l'évolution des mouvements sociaux se prêtent à plusieurs interprétations. Le présent texte vise à exposer les principales approches théoriques qui nous permettent de mieux situer les différentes compréhensions de ce phénomène social. Il s'agit des approches fonctionnaliste, stratégique, marxiste et actionnaliste. Successivement, on fait part de la définition des mouvements soutenue par chacune d'elle et de la vision de société ou du paradigme à la base de chaque conception, pour conclure que c'est du côté de l'actionnalisme et du marxisme renouvelé que l'on peut trouver les instruments d'analyse qui accordent toute leur dimension aux mouvements sociaux.

Du côté de la théorie de l'action, le texte se penche sur la question du déclin du mouvement ouvrier au profit des nouveaux mouvements sociaux, une thèse qui se trouve au coeur des études d'Alain Touraine. Cette thèse s'appuie sur deux postulats: l'existence, pour chaque type sociétal, d'un mouvement social central et le passage contemporain de la société industrielle à la société programmée, ce qui entraîne nécessairement l'émergence de nouveaux mouvements sociaux, donc d'un nouveau mouvement central autre que le mouvement ouvrier. Mais ces postulats sont critiqués par des auteurs qui s'inscrivent eux-mêmes dans la foulée de cette approche. Par ailleurs, nous retrouvons, sous-jacente à cette thèse, une conception des classes sociales à polarisation binaire, comme un couple d'opposition pour chaque type sociétal, entraînant ainsi la mise à l'écart, pour analyse, des rapports de travail contemporains. Cependant, cette approche reste particulièrement fertile pour l'analyse des mouvements sociaux dans leur dimension de sujets et d'acteurs.

De leur côté, les néo-marxistes, véhiculent une vision des classes sociales comme une réalité plus complexe, qui continue de structurer le milieu du travail, mais qui ne monopolise pas les conflits sociaux qui l'on retrouve tout autant dans le hors-travail. Cette conception des rapports sociaux accorde donc une place tant aux mouvements ouvrier et syndical qu'aux nouveaux mouvements sociaux. Dans le sillage de la parenté marxiste, une attention particulière est accordée à l'approche de la régulation. Encore trop polarisée, dans l'état de son développement actuel, sur les rapports de travail avec son concept central de rapport salarial, la théorie de la régulation nous offre toutefois une méthode qui pourrait s'avérer efficace pour mieux saisir l'évolution des mouvements sociaux. Que l'on pense particulièrement aux concepts de compromis sociaux, de compromis institutionnalisés et de crise des compromis, en plus de celui de rapport salarial. Mais pour livrer toute son efficacité, cette approche théorique devrait pousser ses analyses aussi au niveau des rapports sociaux en dehors du travail comme dans le champ de la consommation, les rapports entre les hommes et les femmes, les rapports quant à l'âge, les rapports à l'environnement.

Présentation

Ce texte sur les mouvements sociaux a d'abord été écrit comme réponse à une question d'examen de synthèse, une des exigences pour l'obtention du Ph.D. en sociologie à l'UQAM. La question avait été posée par M. Paul R. Bélanger, professeur de sociologie à l'UQAM. Je tiens à le remercier pour le support qu'il m'a fourni dans la préparation de ce texte.

La réponse a été rédigée au cours de l'hiver 1988. Elle est reproduite ici in extenso, à l'exception de quelques mises à jour bibliographiques. Il est évident que depuis ce temps, de nouveaux développements théoriques ont vu le jour, surtout du côté de la théorie de la régulation. Ces avancées proviennent à la fois d'éléments de critique de la théorie (cf. le Colloque sur la théorie de la régulation tenu à l'UQAM les 14 et 15 mars 1991) et d'apports dans des disciplines autres que l'économie, en sciences politiques surtout (JENSON, 1989; BOISMENU et CRACHE, 1990), mais aussi en sociologie (BELANGER et LEVESQUE, 1988 et 1990; LEVESQUE, 1990A et B). On comprendra que je n'ai guère pu tenir compte de ces développements des deux dernières années.

TABLE DES MATIERES

<u>Introduction</u>	1
1.0 <u>Ce que l'on entend par "mouvements sociaux"</u>	4
1.1 Chez les fonctionnalistes	4
1.2 Pour l'approche stratégique	5
1.3 Chez les marxistes	7
1.4 Chez les actionnalistes	8
2.0 <u>Des visions de société et des paradigmes différents</u>	11
2.1 Chez les fonctionnalistes	11
2.2 Pour l'approche stratégique	13
2.3 Chez les marxistes	16
2.4 Chez les actionnalistes	21
3.0 <u>Déclin du mouvement ouvrier</u>	27
3.1 La thèse du déclin du mouvement ouvrier	28
3.2 Un mouvement ouvrier en recomposition	32
4.0 <u>Mouvements sociaux et classes sociales</u>	38
4.1 Un nouveau concept de classes sociales	38
4.2 De nouvelles classes sociales	41
4.3 Une restructuration des classes sociales	47
4.4 Conclusion	50
5.0 <u>Rapport salarial et mouvements sociaux</u>	53
5.1 Le rapport salarial	53
5.2 Rapport salarial, les autres rapports sociaux et classes sociales	61
5.3 Rapports de travail, rapports de consommation, autres rapports et mouvements sociaux.....	65
<u>Conclusion</u>	75
<u>Références bibliographiques</u>	79

Introduction

Avouer un intérêt pour l'étude des mouvements sociaux pourrait paraître aujourd'hui comme un réflexe désuet aux yeux de plusieurs. En effet, ne retourne-t-on pas à l'individu comme point de départ de tout lien social? Droits individuels, glorification de l'entrepreneurship, libertés individuelles, esprit de débrouillardise, etc., voilà autant de leitmotivs actuels qui refoulent dans la marginalité les discours qui invitent au regroupement et à la solidarité. Pourtant, de nouveaux groupes de solidarité et de revendication ne cessent de surgir et l'on voit aussi se développer divers modèles de regroupements ou de fédérations de groupes. Certains de ces regroupements et de ces groupes sont constitués ad hoc pour une existence toute temporaire ou connaissent une transformation adaptative continue. Des groupes influents hier sont relégués à des rôles secondaires aujourd'hui. Mais au-delà de ces contingences, le tableau d'ensemble des groupes sociaux semble plutôt s'aggrandir, du moins quantitativement.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que nous nous retrouvons devant une réalité mouvante lorsque nous examinons les mouvements sociaux. Fini le temps où le mouvement ouvrier avec ses partis et son mouvement syndical combatif canalisait les revendications sociales et mettait de l'avant un véritable projet alternatif de société capable de susciter l'adhésion de larges portions de la population! N'assistons-nous pas au déclin de ce mouvement ouvrier? Et la perte de ce phare ne signifie-t-il pas l'éclatement du mouvement social en une multitude de groupes de protestation, plus ou moins déviants, dont l'existence ne peut éviter l'éphémère que par l'intégration institutionnelle? A moins que cette "déviance" ne constitue le propre de toute action collective ou que la mouvance perpétuelle des groupes ne tienne de leur nature compétitive dans la recherche des meilleurs intérêts individuels et collectifs de leurs membres?

Par contre, la nouveauté de ces groupes quant à leurs objectifs et à leur diversité de forme et de fonctionnement n'indiquerait-elle pas une transformation structurelle de la société? Dans cette perspective, l'émergence de nouveaux mouvements impliquerait-elle le recul du mouvement ouvrier comme mouvement central et guide pour laisser éventuellement la place à un nouveau mouvement central typique d'une nouvelle société? Ou n'assisterions-nous pas plutôt à une transformation des rapports sociaux, des rapports de classes, qui se concrétiserait dans une diversification des mouvements sociaux et commanderait un renouvellement des rapports entre le mouvement ouvrier et les nouveaux mouvements ainsi que des stratégies de part et d'autre?

Plusieurs questions surgissent dès l'abord des mouvements sociaux comme objet d'étude. Parmi celles-ci, les rapports entre mouvement ouvrier et nouveaux mouvements sociaux, le déclin du premier par rapport à la montée des autres, leur rapport réciproque avec la structure des classes sociales ne sont pas des moindres. De plus, on sent bien que la façon d'assumer ces questions dépend, pour une bonne part, non seulement de la définition que l'on se donne des mouvements sociaux ou plus généralement de l'action collective, mais plus profondément de la vision sociale ou du paradigme qui la supporte. C'est pourquoi, après avoir fait état de différentes conceptions de l'action collective et des mouvements sociaux, je développerai quelque peu, dans un deuxième temps, ces visions de société qui se retrouvent derrière. Cette démarche me permettra, en troisième lieu, de mieux situer la thèse du déclin du mouvement ouvrier. La partie suivante me fournira l'occasion de confronter différentes conceptions des classes sociales et de vérifier leur capacité de nous faire avancer dans la compréhension des mouvements sociaux, tout particulièrement sur la portée des nouveaux mouvements. Enfin, une dernière étape me permettra d'aller plus loin dans la question des rapports entre le mouvement ouvrier et les nouveaux mouvements, en partant du concept de rapport salarial, pour critiquer ses limites quant à l'analyse des rapports sociaux et pour élargir celle-ci à d'autres rapports que les rapports de travail.

Cette dernière partie doit être lue en lien avec un autre texte de synthèse (BOUCHER, 1990) qui porte plus spécifiquement sur la théorie de la régulation et le rapport salarial, dans lequel je cherche, en me tenant proche de la littérature, à faire ressortir la cohérence interne de cette théorie et son centrage à peu près exclusif sur les rapports économiques et le travail. Le présent texte se veut donc une contribution, aussi modeste soit-elle, à l'étude critique des apports tant des différentes théories sur l'action collective que de la théorie de la régulation.

1.0 Ce qu'on entend par "mouvements sociaux"

Pour aborder l'étude des mouvements sociaux, il est nécessaire de faire d'abord une première mise à jour de l'idée que s'en font les auteurs de différentes approches sociologiques. Cette mise à jour sera complétée, dans la prochaine partie, par un exposé des conceptions sociales sous-jacentes. Je me suis arrêté à quatre écoles principales de sociologie qui abordent le sujet de l'action collective, ce qui me permettra d'établir une problématique assez large sur la question. Il s'agit des approches fonctionnaliste, stratégique, marxiste et actionnaliste.

1.1 Chez les fonctionnalistes

Il est plutôt surprenant de voir apparaître dans une nomenclature des mouvements sociaux des phénomènes comme les mouvements de panique collective, les déchaînement d'hostilité, les manies, les modes, les bandes, les booms financiers... Or c'est bien ce que font les analyses classiques ou fonctionnalistes des mouvements sociaux (SMELSER, 1962) qu'elles désignent d'ailleurs comme des conduites collectives ("collective behavior"). Ces phénomènes sont considérés comme des formes élémentaires de conduites collectives que SMELSER (1962: 8) définit de façon générale comme une mobilisation à partir d'une croyance (belief) qui redéfinit l'action sociale.

Cette redéfinition de l'action sociale laisse donc entendre qu'il s'agit d'une conduite différente d'une conduite habituelle ou normative, conventionnelle, c'est-à-dire une action conforme aux attentes établies. (SMELSER, 1962: 23) Aussi Smelser inclut-il dans sa typologie les phénomènes de foule avec les mouvements orientés sur les normes (réforme sociale) et ceux orientés sur les valeurs (révolution politique et religieuse, mouvement nationaliste, formation de sectes...) En bref, il s'agit de l'aspect collectif du comportement. Une forme de

communication y est nécessaire, ce qui exclut les approches psychologiques de déviance ou d'irrationalité des personnes même si on reconnaît l'importance des déterminants psychologiques pour expliquer ces conduites collectives. (SMELSER, 1962: 9) Les conduites institutionnalisées n'entrent pas dans cette définition cependant.

Ce qu'il faut retenir de cette approche, c'est que les mouvements sociaux sont définis à partir d'un ordre social donné et en référence à celui-ci. Ils sont vus comme une volonté de changer cet ordre social, partiellement ou en totalité. (SMELSER, 1962) Cette volonté de changement provient d'une forme de dysfonctionnement de l'ordre social, d'une tension structurelle, c'est-à-dire d'une altération dans les rapports entre les composantes de l'action sociale. Ce concept de tension structurelle permet de préciser la définition de la conduite collective:

"an uninstitutionalized mobilization for action in order to modify one or more kinds of strain on the basis of a generalized reconstitution of a component of action". (SMELSER, 1962: 71)

Les mouvements que constituent ces conduites collectives ainsi définies apparaissent comme des tentatives rapides, comprimées ou court-circuitées de régler des problèmes causés par une tension, cela, en faisant appel à une croyance, c'est-à-dire à une référence extérieure.

1.2 Pour l'approche stratégique

D'autres auteurs désignent eux-mêmes leur approche comme Resource Mobilization Theory, mais nous trouvons son équivalent dans l'école française de la sociologie des organisations (CROZIER et FRIEDBERG, 1977; BERNOUX, 1985). Cette approche sera globalement désignée ici comme stratégique à cause de l'emphase accordée aux stratégies des individus et des groupes dans le cadre de ces analyses. Alors que les fonctionnalistes arrêtent leur analyse des mouvements aux conduites collectives nécessairement non institutionnalisées, ces auteurs délimitent leur

objet d'analyse aux seules actions collectives qui présentent un rapport avec l'institutionnel. Rapport qui vise le changement institutionnel, soit par la modification d'éléments de la structure sociale, soit par l'organisation de groupes non organisés jusque-là, soit par la représentation de groupes exclus du pouvoir politique. (JENKINS, 1983: 529-530) Cette théorie ne tient donc pas compte des formes élémentaires des conduites collectives dont traite l'approche traditionnelle.

La théorie de la mobilisation de ressources insiste sur l'importance de l'aspect organisationnel des mouvements, aspect d'ailleurs vu comme central pour la réussite d'une action. (JENKINS, 1983: 528, 543) Les frustrations ou mécontentements y sont considérés comme relativement constants et nécessaires pour la formation d'un groupe, mais secondaires, et de plus, ils ne proviennent pas des tensions structurelles, mais plutôt des conflits structurels d'intérêts au niveau institutionnel même, ou encore plus précisément sur le terrain politique. (JENKINS, 1983: 530, 543) Ainsi, un mouvement social se retrouve dans la série de revendications ou de défis posés aux porteurs du pouvoir, au nom d'une catégorie sociale qui, elle, ne se trouve pas en position de pouvoir. (TILLY, 1985: 734-736) Mais ces demandes et défis sont portés par des groupes qui eux-mêmes sont redevables de l'interaction en cours parmi les acteurs pour l'identité et l'unité du mouvement. Il s'agit d'une interaction entre acteurs multiples et concurrents.

On aura compris que dans une telle perspective, l'aspect stratégique prend une place prépondérante. Mobilisation générale, mobilisation des ressources, des appuis politiques et d'autres groupes, choix des ressources nécessaires, exigence ou non d'une organisation centralisée, voilà les principales questions autour desquelles gravitent les recherches de ce champ théorique. (JENKINS, 1983; CROZIER et FRIEDBERG, 1977) Ainsi, selon cette approche, les mouvements sociaux se forment autour d'intérêts individuels et collectifs, à travers des

stratégies, comme en affaires ou dans une campagne politique, dans une interaction rationnelle entre acteurs qui construit l'identité et l'unité du groupe. (TILLY, 1985: 735-736)

1.3 Chez les marxistes

La théorie marxiste est reconnue pour avoir gardé peu ou pas de considération pour les mouvements sociaux. Ceci est admis même par des auteurs qui s'inscrivent dans cette tradition. (CASTELLS, 1973; POULANTZAS, 1983; MOUFFE, 1983; OFFE, 1984B) C'est qu'à la suite de Lénine, qui fut intégralement incorporé au marxisme, les mouvements sociaux furent perçus négativement, les syndicats comme dégénérés dans leur forme tradeunioniste et les mouvements populaires comme les résultats d'actions de provocateurs ou encore comme des organisations institutionnalisées, donc réformatrices ou bourgeoises. (CASTELLS, 1983: 297-299) Tout mouvement authentique se limite au Parti, avant-garde éclairée de la classe ouvrière qui seul peut la conduire à la conscience et auquel les mouvements doivent être instrumentalement subordonnés.

Il s'agit là de la vision classique ou orthodoxe du marxisme, représentée plus récemment par la théorie du Capitalisme monopoliste d'Etat. Le structuralisme althusérien ne laisse guère plus d'espace aux mouvements sociaux en vertu de sa conception de la domination irréversible (TOURAINÉ, 1985) ou encore de sa vision d'un Etat bourgeois trop prégnant et expansionniste dans sa nature même (POULANTZAS, 1979). Mais cette position s'est considérablement modifiée dans une vision renouvelée de l'analyse marxiste. Tout d'abord, partant de l'idée proche de l'école du C.M.E. de "la constitution du capitalisme monopoliste d'Etat" pour faire ressortir les contradictions nouvelles de l'urbanisation liée à cette forme de capitalisme, Manuel CASTELLS (1983: 13) réussit néanmoins à tailler une place relativement autonome aux mouvements sociaux urbains. Il les définit comme des

"systèmes de pratiques sociales contradictoires qui remettent en cause l'ordre établi à partir des contradictions spécifiques de la problématique urbaine". (CASTELLS, 1973: 12)

Une décennie plus tard, après un recul critique plus poussé de la position orthodoxe, CASTELLS (1983: 297-299) adoptait la définition de TOURAINE (1978: 49). Dans le courant néo-marxiste, Nicos POULANTZAS (1979, 1981, 1983) insiste sur l'autonomie et la spécificité des nouveaux mouvements sociaux ainsi que sur leur rôle dans la transformation de l'Etat et la construction de la démocratie. De son côté, Chantai MOUFFE (1983) fait ressortir le pluralisme des sujets dont les luttes et les mouvements s'exercent sur différents terrains, économique, politique, culturel, qui s'articulent les uns aux autres sans hégémonie de l'un d'eux, ne se limitant pas aux rapports de production et aux antagonismes de classes. Dans la même foulée, Claus OFFE (1984B, 1985A) souligne que le travail n'est plus le lieu unique ni même privilégié des antagonismes sociaux et de classes, ce dont témoigne l'émergence de nombreux nouveaux mouvements différenciés.

1.4 Chez les actionnalistes

Les mouvements sociaux et plus particulièrement les nouveaux mouvements se retrouvent au coeur même des analyses de la sociologie de l'action comme acteurs des rapports sociaux de classe. (TOURAINE, 1973, 1978) Or, à la base même, ces rapports sociaux sont conflictuels. Aussi la définition des mouvements sociaux la plus générale et la plus largement acceptée par différentes approches les désigne-t-elle comme un type de conflit. (TOURAINE, 1985: 750-751; MELUCCI, 1978: 37-39) Comme la notion de conflit suppose l'identification claire d'opposants ou de compétiteurs, les phénomènes de foule en sont automatiquement éliminés. De plus, en tant qu'action conflictuelle, un mouvement social ne peut se concevoir comme la résultante d'une contradiction, ce à quoi le limiteraient les marxistes. (TOURAINE, 1973: 365; 1978: 79-82) De même, on ne retient pas ici les conflits d'intérêt au niveau économique ou au niveau politique entre différents groupes sociaux, objet des analyses en terme de mobilisation de ressources. Car le type de conflit dont il s'agit oppose comme adversaires, non pas des groupes ou des

organisations, mais des classes sociales. L'enjeu de la lutte ne se limite pas à un intérêt matériel ou politique, mais vise un objet d'ensemble situé dans le champ culturel, dans un "champ systémique" (MELUCCI, 1985: 792), c'est-à-dire l'orientation de la société.

Ainsi, le concept de mouvements sociaux dépasse et est en quelque sorte préférable à celui de conflits sociaux (MELUCCI, 1978: 38; TOURAINE, 1978: 104) en vertu justement de leur positionnement dans le champ culturel ou champ d'historicité. C'est ce qui ressort de la définition suivante d'Alain TOURAINE(1978: 104):

"Le mouvement social est la conduite collective organisée d'un acteur de classe luttant contre son adversaire de classe pour la direction sociale de l'historicité dans une collectivité concrète."

En vertu de cette définition, trois principes se combinent dans un mouvement social. (TOURAINE, 1973: 360-368) Tout d'abord, le principe d'identité (I) selon lequel l'acteur se définit lui-même. Cette définition est appelée à devenir consciente au cours de la vie du mouvement pour que celui-ci s'organise. Cette conscience s'actualise à travers la pratique des rapports sociaux conflictuels. Deuxièmement, le principe d'opposition (O) entre en scène du fait même du conflit qui implique l'existence d'un adversaire, identifié lui aussi en cours de route à travers l'action. Au-delà des enjeux immédiats, le principe d'opposition n'existe que dans une confrontation sociale générale, les opposants acquérant les dimensions de classes et les différents types de société ne connaissant qu'un couple fondamental de mouvements sociaux ou de classes. Cette opposition se polarise sur un enjeu central qui constitue le principe de totalité (T) qui

"n'est rien d'autre que le système d'action historique dont les adversaires, situés dans la double dialectique des classes sociales, se disputent la domination" (TOURAINE, 1973: 363)

Ce principe de totalité ne doit pas nécessairement être global pour qu'un mouvement social existe, mais les mouvements les plus importants (mouvement ouvrier dans la société industrielle, par exemple) sont

également les plus globaux. Cette proposition nous amène à penser qu'il existe différents niveaux de réalisation d'un mouvement social.

En effet, un mouvement social comporte un double rapport de l'acteur (le mouvement social) à un adversaire et à un enjeu. (TOURAINÉ, 1978: 108-124) Son niveau de réalisation s'élève d'autant plus que sont intégrés l'enjeu qu'est l'historicité (principe de totalité), le conflit avec l'adversaire (principe d'opposition) et le rapport entre ces deux relations. Ainsi, des luttes peuvent se situer au niveau le plus global et le plus intégré, celui de l'historicité. Dans ce cas, elles manifestent l'existence d'un mouvement social, tandis que d'autres se situent soit au niveau institutionnel, soit au niveau organisationnel pour constituer soit des pressions, soit des revendications.

2.0 Des visions de société et des paradigmes différents

Ce retour sur les définitions de l'action collective que se donnent ces différentes écoles nous permet déjà de voir que les deux premières véhiculent une conception trop limitative des mouvements sociaux pour nous aider à en saisir la signification et la portée sociale. Pour les fonctionnalistes, il s'agit de conduites plutôt déviantes, tandis que l'approche en terme de stratégie y voit de simples groupes d'intérêt. C'est du côté du marxisme renouvelé et de l'actionnaisine que l'on accorde une dimension à la fois plus large et plus complexe aux mouvements sociaux. Un regard sur le paradigme à la base de chacune de ces conceptions nous donnera sans doute plus de précision. Je m'attarderai évidemment plus longuement sur le marxisme et l'actionnalisme.

2.1 Chez les fonctionnalistes

Nous avons déjà vu que la conception fonctionnaliste des mouvements sociaux comme conduites collectives non-institutionnelles se rapportait à un ordre social normalement stable où toutes les conduites sont intégrées aux valeurs et aux normes. Ces conduites collectives sont généralement vues comme des réponses irrationnelles au changement, même si certains auteurs, dont Smelser, s'en défendent. (COHEN, 1985: 672) Pour SMELSER (1962), il s'agit de réactions aux tensions structurelles au nom d'une croyance générale. La source de ces tensions est identifiée au processus de modernisation de la société relié au progrès et conçu comme l'ordre social normal. De ce point de vue, les conduites non-institutionnelles tombent non seulement dans la déviance mais aussi dans la régression en quelque sorte, comme une volonté de restaurer un ancien ordre des choses. Cette tendance apparaît entre autres dans des croyances que SMELSER (1962: 123-129) situe tout particulièrement au niveau des valeurs et qui rejoignent surtout les secteurs religieux et nationaliste.

Dans cette perspective, les mouvements sociaux auraient une signification plutôt négative. Ces conduites sociales révèlent une situation sociale imprécise, non structurée, non intégrée. Cette situation de tension structurelle crée de l'anxiété qui grandit à mesure que les effets de différents déterminants de l'action sociale s'additionnent selon une séquence ordonnée. Ainsi, chez SMELSER (1962: 13-20, 383-385), ces déterminants sont modélisés à la façon de la théorie économique de la valeur ajoutée de Samuelson, de sorte qu'un type de conduite collective se précise à mesure que cette séquence progresse. De même tient-il compte, pour son analyse, d'une hiérarchie intra et inter composantes de l'action sociale. (SMELSER, 1962: 32-49) Les composantes plus générales président à la réalisation des plus spécifiques selon l'ordre suivant: les valeurs, les normes, la motivation et les facilitations conjoncturelles. Mais c'est au niveau le plus spécifique ou opérationnel qu'apparaissent d'abord les tensions. Dans son modèle d'analyse, Smelser s'évertue à faire s'entrecroiser de façon ordonnée (hiérarchisée) ces composantes et ces déterminants afin d'identifier le niveau d'apparition de l'anxiété susceptible d'entraîner un mouvement.

Cette vision de la société et de l'action collective nous amènerait, si nous l'adoptions, à concevoir les mouvements sociaux, surtout les plus créateurs et les plus actifs, comme des groupes plutôt anti-sociaux, déviants, régressifs ou incapables de s'ajuster à l'évolution de la société. Or, comme le montre clairement OFFE (1985A), les nouveaux mouvements sociaux sont largement investis par la nouvelle classe moyenne qui est bien enracinée dans la société, ses institutions économiques et politiques. De plus, cette classe véhicule des valeurs modernes et jouit d'une éducation poussée. Les mouvements sociaux n'ont donc rien de rétrograde, d'irrationnel ou de déviant. En réalité, l'analyse fonctionnaliste ne conçoit pas que l'action collective puisse s'organiser en mouvements, comme des acteurs à l'intérieur de rapports sociaux. Elle ne peut guère nous aider dans notre étude des mouvements sociaux puisqu'à toute fin pratique, elle nie leur existence.

2.2 Pour l'approche stratégique

Autant les analyses fonctionnalistes perçoivent les mouvements sociaux comme irrationnels, autant la théorie de la mobilisation des ressources et la sociologie des organisations insistent sur leur nature rationnelle. C'est bien ce qui ressort, dès l'introduction, de L'acteur et le système de Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG (1977) lorsqu'ils écrivent que l'action collective est un construit social et plus loin, que l'acteur jouit toujours d'une marge de liberté quel que soit le poids du système. L'action collective devient ainsi une question de décision et d'organisation. De la résistance des mouvements à la modernisation, on passe ici à leur développement et à leur articulation avec la modernisation et particulièrement avec l'élargissement politique. (TILLY, 1986; cf. COHEN, 1985: 677 et JENKINS, 1983: 540) Il ne s'agit plus d'une réaction face au changement et à la tension qu'il cause, mais d'une réponse aux intérêts tant individuels que collectifs du groupe. Il s'agit donc d'intérêts partagés entre membres à l'intérieur du groupe. (OLSON, 1971: 1-8) Mais le groupe entre en compétition avec d'autres groupes autour de ces mêmes intérêts. Ainsi, pour la théorie de la mobilisation des ressources, le conflit social repose sur la compétition inter-groupes autour d'intérêts communs. Aussi les analyses typiques de cette approche accordent-elles beaucoup de place aux stratégies déployées par les groupes pour l'acquisition ou la préservation, bref la mobilisation, de ressources sur le terrain économique, politique et social tout comme pour la mobilisation des membres et leur participation.

C'est particulièrement autour de la question de la participation d'un individu à un groupe ou à une action collective que la vision sociale de cette analyse se révèle. Les analystes se demandent ce qui peut bien motiver un individu à participer. Des réponses différenciées sont données, mais elles tournent toutes, en général, autour d'un calcul rationnel en termes de coûts et bénéfices.

"Thus, crudely speaking, we explain a single actor's participation

in a social movement as a function of a choice among multiple alternatives whose relative attraction depends on a product: (expected benefits - expected costs) x capacity to act." (TILLY, 1985: 741)

L'implication d'un individu dans une mouvement se déciderait donc à partir d'un calcul typique du calcul économique classique.

OLSON (1971: 8) définit le groupe comme "un nombre d'individus avec un intérêt commun" et cela, surtout quand une question économique est impliquée. Pour lui, les groupes fonctionnent comme un marché, c'est-à-dire sur la base de la rationalité des individus qui font des choix dans la ligne de leurs propres intérêts dans une situation de concurrence. (OLSON, 1971: 9-12) Par exemple, avec les syndicats, les travailleurs recherchent les mêmes choses qu'individuellement sur le marché: meilleurs salaires, meilleures conditions de travail, etc. Mais l'individu ne tend-il pas à profiter des bénéfices de l'action collective et du groupe tout en évitant d'en porter le coût, celui d'une participation en temps ou en argent?

C'est le problème du "free-rider" que soulève OLSON (1971: 14-16) pour les grandes organisations. Comme pour la firme dans un marché de concurrence parfaite et comme pour le payeur de taxes dans l'Etat, l'apport d'un membre d'une grande organisation n'affecte guère cette dernière et il peut profiter d'une amélioration apportée par les autres, qu'il y ait contribué ou pas. Pour remédier à ce problème, les grands groupes "latents" doivent introduire un incitatif sélectif pour l'individu, c'est-à-dire un motif différent du bien collectif recherché par le groupe. (OLSON, 1971: 132-135) II n'est pas nécessaire de faire appel à ce même type de stratégie dans les petits groupes ou les groupes intermédiaires, parce que des motivations existent déjà, sous forme non seulement économique, mais aussi sociale et psychologique comme le prestige, le respect, l'amitié, sous forme de sanctions et de récompenses qui doivent être analysées cependant comme des incitatifs monétaires. (OLSON, 1971: 60-65)

Charles TILLY (1985) s'est aussi attaqué à ce problème. Pour expliquer ce qui motive l'individu à s'impliquer dans une action collective, il introduit, à côté du concept de l'action rationnelle, l'idée d'une interaction rationnelle qu'il cherche à formaliser dans des modèles à acteurs multiples. (TILLY, 1985: 734-747) Cette interaction implique une préexistence de groupes organisés. C'est à ce niveau et à cette étape qu'intervient l'interaction qui multiplie les liens entre acteurs (groupes) et cette interaction "constitue l'identité et l'unité du mouvement" (TILLY, 1985: 736). Mais les modèles d'interaction rationnelle restent encore centrés sur les ressources et sur les stratégies, sur les calculs en termes de coûts/bénéfices et capacité d'agir. (TILLY, 1985: 740-741) D'autres auteurs enfin soulignent que des individus s'impliquent pour des raisons d'ordre moral. (JENKINS, 1983: 537-538) Si la question du free-rider posée par Oison est réelle et importante, ni lui-même, ni Tilly, ni les autres théoriciens de cette approche n'ont apporté une réponse satisfaisante, parce qu'ils restent trop enfermés sur une vision stratégique et instrumentale ("stratégie-instrumental", "means-ends rationality") pour la mobilisation des acteurs et le maintien de l'identité et de l'unité des groupes. (COHEN, 1985: 682-688)

Surtout, la théorie de la mobilisation des ressources reste incapable de rendre compte de la signification des nouveaux mouvements sociaux. (COHEN, 1985: 689-690) L'enfermement sur les stratégies et l'aspect organisationnel empêche ces auteurs de vraiment s'attaquer au problème de l'identité et de la solidarité de groupe. A travers l'étude des répertoires d'actions collectives sur de longues périodes, TILLY (1986) fait ressortir l'évolution d'un type de courtes actions rationnelles de petits groupes informels à de longues actions de grandes organisations (JENKINS, 1983: 540-541). Il identifie même le développement d'espaces sociaux et politiques autonomes dans la société civile où se développent ces nouvelles actions à partir du milieu du 19e siècle (cf. COHEN, 1985: 682-683). Mais il ne s'ouvre pas aux nouvelles identités sociales, aux nouveaux groupes, bref aux nouveaux mouvements sociaux, alléguant que

seules les demandes ont changé et non pas les actions. Aussi ne dépasse-t-on pas stratégies et moyens. C'est ce qui fait dire à MELLUCI (1984: 828; 1985: 797) que ce type d'analyse s'en tient au comment et ne s'avance pas sur le terrain du pourquoi de l'existence des mouvements sociaux.

Enfermée dans son paradigme du conflit d'intérêt, du calcul rationnel et conséquemment de la centralité des stratégies et des moyens, la théorie de la mobilisation des ressources s'arrête plutôt à l'analyse des organisations comme le fait la sociologie des organisations (CROZIER et FRIEDBERG, 1977; BERNOUX, 1985), qu'à l'analyse des rapports sociaux et des conflits de classes qui s'y jouent. Or c'est justement à partir des rapports sociaux que les marxistes et les actionnalistes articulent leurs visions de la société.

2.3 Chez les marxistes

Nous avons relevé plus haut la perception plutôt négative des mouvements sociaux dans le marxisme classique. Nous avons également pu constater qu'à travers un processus de renouvellement critique de la théorie marxiste, certains auteurs avaient été amenés à accorder une place très importante aux mouvements dans les rapports sociaux. Sur quelle vision sociale s'appuie l'oubli ou le rejet des mouvements sociaux dans le premier cas? Sur quel paradigme le changement de perception repose-t-il chez les autres?

On sait que le marxisme classique véhicule une vision sociale selon laquelle l'économie, plus spécifiquement les rapports de production, détermine la structure sociale et tous les autres rapports sociaux. Autrement dit, l'infrastructure économique oriente la superstructure politique et idéologique ou culturelle. (MOUFFE, 1983: 148) Cet économicisme conduit à une polarisation de l'analyse sur les contradictions des rapports de production et sur le travail comme centre de l'activité humaine. Le travail salarié est alors considéré comme un

processus d'homogénéisation et d'égalisation des salariés. (OFFE, 1984B: 283) Dans la foulée de ce postulat, l'image type du travailleur reste le salarié productif de biens. Un deuxième postulat s'ensuit: la "centralité" du travail qui, par le fait même, secondarise les autres rôles ou aspects de la vie des individus et les fait dépendre directement du rapport de travail. Cet économicisme et ce postulat d'homogénéisation entraînent comme troisième postulat que

"tous les sujets sociaux sont des sujets de classe, que chaque classe sociale possède son idéologie paradigmatique et que tout antagonisme est finalement réductible à un antagonisme de classe".
(MOUFFE, 1983: 148)

Ce qui revient à dire que pour les marxistes classiques, le procès de production détermine et les positions de classe et les formes politiques et idéologiques qui leur sont nécessairement accolées.

Manuel CASTELLS (1983: 296-297) fait remonter la source de cette réduction de la pensée marxiste à Marx et Engels eux-mêmes qui, à cause de l'urgence de fournir des outils théoriques pour les luttes ouvrières en cours, ont concentré leur travail intellectuel sur l'accumulation du capital et la domination de l'Etat. De plus, quant au problème posé par le rapport entre théorie et pratique de lutte de classes, quant à la façon pour la classe ouvrière d'en arriver à une conscience de classe, Marx n'a pas avancé de réponse précise. Lénine et la Ille Internationale y apportèrent comme solution le Parti révolutionnaire. Car les luttes des masses populaires étaient perçues comme incapables de reconstruire un Etat prolétarien parallèle à l'Etat capitaliste, instrument considéré comme complètement contrôlé par la bourgeoisie.
(FOULANTZAS, 1981: 278-282)

"La méfiance à l'égard des possibilités d'intervention des masses populaires au sein de l'Etat bourgeois est devenue méfiance à l'égard du mouvement populaire à la base tout court." (POULANTZAS, 1981: 282)

Le marxisme structuraliste d'Althusser ne sort pas de cette même

conception d'un Etat instrumentaliste (manipulé par les classes dominantes) et essentialiste (intégration des masses populaires dans l'Etat manipulé). (POULANTZAS, 1979: 86-89) Si on ne réussit pas à voir la séparation qui existe entre l'Etat et les rapports sociaux/ une certaine autonomie de l'Etat qui n'est certes pas neutre, on aboutit, dans la foulée du réductionnisme économique, à un réductionnisme du pouvoir à l'Etat et à un pan-politisme. Dans cette vision d'une société sans issue pratiquement (TOURAINÉ, 1985: 771), les mouvements sociaux ne peuvent pas exister. S'ils existent, ils sont intégrés dans la superstructure idéologique et politique en partant. Le réductionnisme s'est donc déplacé ici de l'infrastructure à la superstructure.

Ces regards critiques nous permettent de voir que les différents niveaux de réductionnisme impliqués dans le marxisme classique et structuraliste ont amené ces théoriciens à mettre de côté les mouvements sociaux ou à les subordonner. L'économicisme de cette approche rétrécit le centre d'intérêt au mouvement ouvrier seul et avec le réductionnisme de classe qui s'y accole, on le réduit aux seuls ouvriers productifs. Enfin, en ramenant la conscience de classe au Parti, on lui subordonne les mouvements qu'on ne rejette pas comme trop bourgeois, de sorte qu'il ne reste que le Parti. L'approche structuraliste du marxisme fait tellement état du poids structurant de l'idéologie et des institutions étatiques dans la reproduction sociale qu'il ne reste pas de marge pour l'existence de mouvements sociaux autonomes.

Or l'émergence et le développement de nouveaux mouvements sociaux viennent démentir, dans les faits mêmes, ces visions de société et des lieux où les rapports sociaux se jouent. (POULANTZAS, 1979, 1981; MOUFFE, 1983; OFFE, 1984B, 1985A) En effet, ces nouveaux mouvements, ancrés dans le champ culturel et politique aussi bien que dans le champ de la production, affirment leur autonomie, font preuve d'une conscience nette des enjeux de lutte. Il faut donc dépasser ces différents réductionnismes pour saisir la signification de ces nouveaux mouvements, plus précisément leur potentiel de transformation de la société capitaliste.

II existe bien un certain dépassement de ces réductionismes dans la théorie de la régulation qui s'inscrit en bonne partie dans la tradition marxiste. (AGLIETTA, 1976; CORIAT, 1979; LIPIETZ, 1979; cf. BOUCHER, 1991) En centrant leurs analyses sur le rapport salarial, les régulationnistes font ressortir que les rapports entre le capital et le salariat ne sont pas que pure domination du premier sur le deuxième, mais que le rapport salarial s'établit sur la base d'un compromis entre les deux classes, ce qui implique une capacité d'agir et des possibilités effectives de résistance de la part des salariés. Et justement, ces salariés ne sont pas homogènes: on assiste à la prolétarianisation d'une bonne partie des employés du secteur tertiaire (AGLIETTA, 1976: 150-152; LIPIETZ, 1983: 164-168) ainsi qu'à la féminisation de ces emplois déqualifiés (CORIAT, 1979: 171-172; LIPIETZ, 1983: 166-168) et à la dualisation du marché du travail avec le développement de cette déqualification et de la précarisation de l'emploi (CORIAT, 1979: 289-294; 1982: 133-136; CLERC, LIPIETZ, SATRE-BUISSON, 1983: 117-122)

Avec le concept du rapport salarial fordiste, on débouche sur le terrain de la consommation de masse et des importantes modifications du mode de vie par la destruction progressive des modes de productions antérieurs (petite production artisanale, marchande, domestique) et des modes de vie qui leur étaient rattachés (solidarité familiale, villageoise). (CORIAT, 1979: 103-106; AGLIETTA et BRENDER, 1984: 105-109; BILLAUDOT et GAURON, 1985: 75-77; 105-109) Mais la vision des rapports de consommation qu'on retrouve dans la théorie de la régulation reste toujours étroitement reliée aux impératifs de l'accumulation du capital et par conséquent aux rapports de production à travers le rapport salarial.

Dans l'analyse de la crise actuelle du fordisme, on ouvre certes sur la perspective de possibles alternatives et d'auto-organisations (BILLAUDOT et GAURON, 1985: 242-247), d'actualisation de nouvelles

aspirations et d'émergence de nouveaux sujets collectifs à travers le développement d'une "civilisation industrielle" marquée par la polyvalence, donc le choix. (AGLIETTA et BRENDER, 1984: 156-164) Mais on en reste là. C'est que ces analyses demeurent centrées sur la production et la consommation comme lieu de réalisation de la production, bref, sur le travail. Je développerai ultérieurement (quatrième partie) une critique plus poussée de cette approche. On peut cependant avancer ici que cette théorie nous permet de mieux saisir l'évolution du mouvement ouvrier et de ses luttes à travers l'étude du rapport salarial. Mais son paradigme, à moins d'être élargi, n'ouvre pas sur l'étude des mouvements enracinés dans le champ culturel et politique, donc des nouveaux mouvements sociaux.

Est-il possible de renouveler la vision marxiste et d'ouvrir suffisamment son paradigme de façon à tenir compte de l'existence, de l'autonomie, de la conscience et de la portée politique des nouveaux mouvements sociaux? Il semble bien que oui, mais à la condition de dépasser clairement les réductionnismes exposés plus haut. En ce sens, Chantai MOUFFE (1983) propose

"une conception de la société comme un ensemble complexe de rapports sociaux hétérogènes qui ont leur dynamisme propre et qui ne peuvent tous être réduits à des rapports sociaux de production ou à leurs conditions idéologiques et politiques de reproduction".

(MOUFFE, 1983: 148)

Cet ensemble de rapports trouve son unité dans un "système hégémonique" qui assure une relative stabilité de la formation sociale et qui s'organise autour d'un certain type de rapports sociaux comme centre, les rapports de production dans le capitalisme, mais qui implique des pratiques aussi bien politiques et culturelles qu'économiques. Plus précisément, le système hégémonique en vigueur en Occident après la Deuxième guerre mondiale se présente

"comme l'articulation entre un certain type de procès de travail: le fordisme, un certain type d'Etat: l'Etat keynésien et de nouvelles formes culturelles pour lesquelles nous proposerons le terme de culture médiatique". (MOUFFE, 1983: 149)

Pour une bonne part, cette conception incorpore les éléments du rapport salarial, non pas comme le résultat d'un compromis entre les deux classes antagonistes qui seraient régulé entre autres par l'Etat, mais comme "le résultat d'une articulation politique" (MOUFFE, 1983: 150). Les bouleversements du mode de vie et de l'organisation sociale qui s'ensuivent ne sont pas nécessairement reliés aux rapports de production et conséquemment, les résistances qui surgissent à travers les nouveaux mouvements sociaux ne relèvent pas automatiquement des antagonismes de classes. D'ailleurs, le travail perd de sa centralité dans l'activité humaine (OFFE, 1984B), dans la réflexion sociale (OFFE, 1985B) et même de sa signification, surtout dans son aspect plus abrutissant et son orientation productiviste (GORZ, 1980). Nous assistons donc à l'élargissement des conflits sociaux à d'autres domaines qu'à la production et tous les rapports sociaux s'en trouvent politisés. (MOUFFE, 1983: 151) II existe chez l'individu des positions de sujet multiples. Il n'est pas que producteur. Il est aussi consommateur et usager de services étatiques. Il n'est pas que politique non plus et les mouvements sociaux expriment, pour une bonne part, "de nouvelles subjectivités qui échappent à la politique" (POULANTZAS, 1983: 40).

Une fois dépassés ces réductionnismes, on sent bien que certaines analyses d'inspiration marxiste peuvent très confortablement inclure dans leurs études les mouvements sociaux, y compris les nouveaux, comme agents de changement social. En ce sens, nous ne nous retrouvons pas très éloignés ici de la sociologie de l'action qui, elle, se propose de repositionner la sociologie autour des mouvements sociaux.

2.4 Chez les actionnalistes

L'approche actionnaliste cherche à rompre avec une conception figée de la société vue comme un ordre chez les fonctionnalistes ou comme l'imposition d'une domination sans issue chez les marxistes

structuralistes. Rupture tout autant avec une vision d'un social sans unité à partir de représentations brutes des sujets sociaux ou encore d'une vision de changement perpétuel sans orientation comme on la retrouve en sociologie des organisations. (TOURAINÉ, 1984; 1985) La sociologie de l'action ne part pas de la structure, de la société comme force d'intégration, mais du sujet comme acteur dans cette société. Il ne s'agit donc pas du subjectivisme, mais bien de sujets comme acteurs sociaux ou acteurs de classe qui correspondent, en pratique, aux mouvements sociaux. Les sujets sociaux ne peuvent donc être saisis qu'à travers les relations qu'ils entretiennent entre eux, c'est-à-dire à travers les rapports sociaux.

Sur un autre plan, l'actionnalisme tient à se distancier des visions évolutionnistes de la société. Distanciation de la vision moderniste de la sociologie classique ou fonctionnaliste ainsi que de l'évolutionnisme de type marxiste basé sur l'idée du progrès comme résultante automatique du développement des forces de production. Ainsi, après avoir rompu avec les explications métasociales de type religieux ou en référence à la Nature ou à l'Histoire, la sociologie doit aussi s'écarter des sources extérieures au social même, telles que l'idéologie, les forces productives... (TOURAINÉ, 1973, 1978, 1984) Mais quelle vision sociale l'analyse actionnaliste propose-t-elle plus précisément?

Pour les actionnalistes, la société ne s'arrête pas à une structure avec ses contradictions, ni à un amalgame d'acteurs juxtaposés. (MELUCCI, 1985: 792-795; TOURAINÉ, 1978: 80-81; 1984) Elle se retrouve à travers des réseaux de relations. En fait, elle apparaît à travers des systèmes d'actions et de rapports. Les mouvements sociaux constituent eux-mêmes des systèmes d'actions à l'intérieur d'un champ systémique (MELUCCI, 1985: 792) et la société doit être considérée comme un système (TOURAINÉ, 1984: 39). On reconnaît trois niveaux de fonctionnement de la société. (TOURAINÉ, 1973: 34-35, 128; 1978: 100-101) Le premier, le champ d'historicité (la société se produit elle-même) détermine le

deuxième, le système politique ou institutionnel (la société s'adapte) qui à son tour détermine le troisième, l'organisation sociale (la société se consomme). Nous retrouvons là les trois niveaux des actions collectives dont il a été question plus haut, c'est-à-dire les mouvements sociaux, les pressions institutionnelles ou politiques et les revendications. (TOURAINÉ, 1978: 113-124)

Les mouvements sociaux se situent donc au niveau de l'historicité. C'est que la société se reconnaît en quelque sorte à travers l'action ou le travail qu'elle réalise sur elle-même. Aussi l'analyse doit-elle dépasser la réalité de la reproduction sociale pour atteindre la production de la société par elle-même. C'est ce processus que Touraine désigne comme l'historicité, c'est-à-dire

"la nature particulière des systèmes sociaux qui, au-delà de leur reproduction combinée avec des accidents qui pourraient les faire changer, au-delà aussi de leurs possibilités d'apprentissage et d'adaptation, ont la capacité d'agir sur eux-mêmes par l'intermédiaire d'un ensemble d'orientations culturelles et sociales". (TOURAINÉ, 1973:33)

L'historicité n'équivaut donc pas à la nature historique des phénomènes sociaux. Elle fait appel à la conscience que la société acquiert d'elle-même à travers l'action qu'elle mène sur elle-même, autrement dit, à travers sa production d'elle-même. Elle se situe donc avant tout dans le champ culturel. Mais on ne doit pas confondre la culture ici avec un système de valeurs. On doit en avoir une compréhension beaucoup plus large, dans le sens de réflexion de la société sur elle-même, de décision par rapport à sa propre orientation. Il s'agit plutôt d'un modèle culturel, ce qui constitue la principale composante de l'historicité. (TOURAINÉ, 1973: 28-30; 1984: 98) Les deux autres composantes sont le système de connaissance et le processus d'accumulation. La première indique le rapport de la société avec la nature, tandis que la deuxième nous amène dans le champ de l'économie, de la production et plus spécifiquement sur le type d'investissement (TOURAINÉ, 1978: 45) que la société se donne pour son orientation.

Nous voyons bien l'importance du champ culturel dans cette approche. La culture ne doit pas être considérée comme exclusive cependant, puisque l'historicité implique aussi l'aspect économique. Mais encore là, il ne s'agit pas d'une économie séparée et au-dessus du social, mais comme faisant partie intégrante de l'orientation que la société se donne. Il en est de même de la connaissance et actuellement, de la science et de la technologie tout particulièrement. Enfin, on a pu voir que le champ d'historicité déterminait le système politique et l'organisation sociale. Centre et unité de la société, le champ d'historicité se réalise dans les rapports sociaux et dans un système d'action historique. (TOURAINÉ, 1973: 35; 116)

L'historicité constitue l'enjeu du conflit central d'un système social donné, c'est-à-dire l'enjeu commun d'un couple central d'opposition, la classe dominante qui maîtrise cet enjeu et la classe dominée qui lutte pour gagner une place dans cette direction. (TOURAINÉ, 1973, 1978, 1984) Nous pouvons arriver à saisir l'historicité à travers les rapports sociaux ou les conflits sociaux ainsi qu'à travers le système d'action historique. Car celui-ci "est le système d'emprise de l'historicité sur la pratique sociale" (TOURAINÉ, 1973: 81), l'incarnation de l'historicité (TOURAINÉ, 1973: 81-143). Il s'agit, pour Touraine, d'un concept d'analyse de la société de premier niveau, avant même les niveaux institutionnels et organisationnels.

A partir de son modèle de système d'action historique, Alain TOURAINÉ (1973: 117-126) articule quatre configurations de son modèle qui correspondent à autant de types sociétaux: les sociétés agraire, marchande, industrielle et programmée ou post-industrielle. Ce sont évidemment ces deux derniers types de société qui nous intéressent ici. En effet, la théorie actionnaliste appuie son explication de la modification contemporaine de la configuration des mouvements sociaux sur le paradigme du passage en cours d'une société industrielle à une société programmée.

"Nous vivons le passage de la société industrielle à la société programmée, donc le déclin d'un certain type de rapports et de conflits de classes et la naissance d'une nouvelle génération de mouvements sociaux." (TOURAINÉ, 1978: 19)

La société industrielle est fortement centrée sur l'organisation de la production, donc sur le travail. (TOURAINÉ, 1978: 121-122) Plus spécifiquement, l'organisation du travail constitue le centre de son modèle culturel, de l'accumulation et conséquemment, de l'investissement sous forme de capital industriel dans un processus de division du travail, de rationalisation de son organisation. Il s'agit d'une société "dominée par l'ordre économique" (TOURAINÉ, 1973: 122), par l'idée métasociale du progrès par le développement des forces productives. Sur ce plan, capitalisme et socialisme ne représentent pas deux types de sociétés différents, mais deux voies ou modes de développement différents d'une même type de société, c'est-à-dire la société industrielle. (TOURAINÉ, 1984: 136-137, 188) Dans ce type de société, c'est sur le terrain de la consommation, de la différenciation de la richesse que s'élabore la hiérarchisation sociale, alors que les niveaux de besoins varient selon cette répartition des richesses. (TOURAINÉ, 1973: 122)

Quant à la société programmée, elle est caractérisée par sa "capacité de produire de la production" (TOURAINÉ, 1973: 118).

"Le lieu central des rapports et des conflits sociaux s'est déplacé du champ du travail vers le champ plus large de la culture."
(TOURAINÉ, 1982A: 19)

L'accumulation ne s'y poursuit plus au niveau de l'organisation du travail et des biens de consommation, mais au niveau du travail de création, de la connaissance, accordant ainsi une nouvelle importance à l'éducation, la recherche, l'information. (TOURAINÉ, 1973: 118-121) Donc production de connaissance, de culture, de biens symboliques, de sorte que dans ce type de société, le système économique constitue le modèle culturel lui-même. Il ne s'agit plus de production et de transformation

des moyens de production/ mais de production et de modification de finalités de production, de demandes et de représentations, donc de culture. (TOURAINÉ, 1984: 222-223; 1985: 778) II ne s'agit plus d'investissement au niveau de l'organisation du travail, mais au niveau de la gestion de la production. (TOURAINÉ, 1978: 15-16) La connaissance, l'information et la gestion se trouvant au centre de cette société programmée, la hiérarchisation se mesure à l'aune du niveau de participation dans la gestion du système, à l'image de la méritocratie, alors que les besoins sont définis, non plus selon la position sociale, mais directement en termes de consommation, de jouissance. (TOURAINÉ, 1973: 119)

Ce type de société correspond au système d'action historique à travers l'adéquation entre les activités économiques de cette société et les éléments constitutifs de ce système d'action. Arrivée à ce stade, un ensemble social atteint sa pleine réalisation de société, son plus haut niveau d'historicité ou de capacité de travail (d'action) sur lui-même. (TOURAINÉ, 1973; 1984: 224) Ainsi, on ne changerait plus de type sociétal ultérieurement, mais en vertu de sa capacité de travail sur elle-même, la société programmée se transformerait à l'intérieur d'elle-même.

Elaborée autour de la problématique des mouvements sociaux, la théorie de l'action nous plonge donc au coeur des questions posées actuellement à propos de ces mouvements. Plus spécifiquement, son paradigme du passage d'une société industrielle à une société programmée nous conduit directement à la question du déclin du mouvement ouvrier qui laisserait la place dans la nouvelle société à de nouveaux acteurs sociaux, les nouveaux mouvements.

3.0 Déclin du mouvement ouvrier?

Depuis un certain nombre d'années, on parle à profusion de crise du syndicalisme (baisse d'effectifs, problèmes de représentativité, crise d'orientation) et même de crise du mouvement ouvrier (crise du syndicalisme, recul des partis ouvriers). Cette crise ne s'impose pas comme question à la sociologie fonctionnaliste qui décèle plutôt les crises dans les conduites collectives déviantes, non intégrées institutionnellement, telles que les émeutes, les grèves en général et à plus forte raison les grèves sauvages... Pour la sociologie des organisations et plus spécifiquement pour l'Ecole des relations industrielles, la crise du syndicalisme tient à une question de stratégie: incapacité de s'ajuster aux changements introduits dans le travail avec les nouvelles technologies, faiblesse mobilisatrice pour bâtir un rapport de force dans l'ensemble des groupes sociaux ou pour amener l'Etat à élaborer des législations et des politiques plus favorables à ses luttes et à son expansion... L'interprétation des marxistes orthodoxes est bien connue: sans la gouverne du Parti révolutionnaire, les syndicats s'enlisent dans leurs pratiques bourgeoises et s'ankylosent dans la bureaucratie de sorte que les ouvriers ne leur font plus confiance.

Si l'approche fonctionnaliste ne nous apporte de toute évidence rien sur cette question du déclin du mouvement ouvrier, la théorie de mobilisation des ressources et le marxisme orthodoxe paraissent trop limitatifs, se bornant à des explications d'insuffisance interne qui, quoique portant leur part d'à-propos, ne font pas écho aux transformations sociales et culturelles en cours et plus spécifiquement à la signification de l'émergence des nouveaux mouvements sociaux. C'est donc du côté des actionnalistes et d'une approche marxiste renouvelée qu'il faut chercher les pistes d'explication de l'émergence de ces nouveaux mouvements qui se réaliserait au détriment du mouvement ouvrier selon l'actionnalisme.

3.1 La thèse du déclin du mouvement ouvrier

En effet, la thèse du déclin du mouvement ouvrier est surtout mise de l'avant par la théorie de l'action et fut développée plus spécifiquement par Alain TOURAINÉ (1969, 1973, 1978, 1984) et ses collaborateurs (TOURAINÉ et alii, 1984). Cette hypothèse s'appuie évidemment sur le paradigme du passage de la société industrielle à la société post-industrielle ou programmée, expression que TOURAINÉ (1985: 781-782) préfère à l'ambiguïté de la précédente.

D'après cette thèse, la société industrielle a été marquée par l'impact d'un mouvement social central, le mouvement ouvrier, porteur des grandes luttes sociales qui se polarisaient autour du contrôle des moyens de production, et non pas de leur propriété, pour la maîtrise de l'organisation du travail. (TOURAINÉ et alii, 1984: 49-55) L'opposition se concentrait donc plus spécifiquement entre les ouvriers et les industriels plutôt qu'entre les prolétaires et les capitalistes propriétaires. Or les résistances au contrôle progressif de l'organisation du travail et des moyens de production par les industriels se sont amorcées avec les ouvriers qualifiés qui constituaient la base même du mouvement ouvrier (TOURAINÉ, 1984: 101) en vertu de leur conscience de l'enjeu du conflit central de cette société et de leur conscience de classe. (TOURAINÉ et alii, 1984: 391-399) Cependant, le mouvement ouvrier a connu son sommet dans la rencontre de ces ouvriers professionnels, qualifiés, avec les ouvriers spécialisés, non qualifiés, dans une lutte commune contre les industriels qui les dominaient.

Mais voici que les piliers du mouvement ouvrier, les ouvriers qualifiés, ont beaucoup diminué en nombre, alors que les ouvriers spécialisés, après les avoir remplacés sur la production, sont devenus de simples surveillants de machines, l'automatisation les écartant de la participation directe à la production. D'autre part, le nombre des cols blancs a cru considérablement.

"Le rôle prépondérant des ouvriers qualifiés s'affaiblit, et une distance de plus en plus grande sépare les O.S. et manoeuvres d'un côté, les techniciens et cadres de l'autre." (TOURAINÉ et alii, 1984: 200)

Ainsi, le mouvement ouvrier a perdu de son impact, d'autant que les ouvriers non qualifiés ont versé dans l'économisme (TOURAINÉ, 1973: 406) et que le mouvement s'est institutionnalisé en bonne partie: négociations, institutionnalisation des conflits... (TOURAINÉ, 1984: 278). D'autre part, comme tout mouvement social, le mouvement ouvrier est "entraîné par l'image utopique de son propre dépassement" (TOURAINÉ et alii, 1984: 53), plus précisément par l'aspect utopique du socialisme. Le mouvement ouvrier trouvait sa force dans le lien entre ses luttes sociales et la lutte politique sur le terrain même du travail (TOURAINÉ, 1984: 281-282; TOURAINÉ et alii, 1984: 390-391). Mais sa subordination à l'action politique finit par l'amener sur le terrain de la prise du pouvoir d'Etat, de la propriété des moyens de production et du mode de développement. (TOURAINÉ et alii, 1984: 53-66) Non seulement cette tendance le sort-elle du lieu de la conscience ouvrière, c'est-à-dire de l'organisation de la production (TOURAINÉ et alii, 1984: 395), mais elle le rend aussi dépendant des partis politiques surtout lorsque ceux-ci subordonnent le mouvement syndical.

"Le mouvement ouvrier est à la fois indépendant et limité; il est un acteur social fondamental, mais un acteur politique hétéronome dès lors qu'il veut intervenir dans le champ de l'Etat." (TOURAINÉ et alii, 1984: 60)

Les syndicats vont plus carrément sur le terrain politique, puisqu'ils allient à la lutte défensive (pressions, luttes économiques, résistance communautaire), une contre-offensive par des propositions dans le champ de la gestion sociale et politique de la société. (TOURAINÉ et alii, 1984: 207) Cela, dans la mesure où le syndicalisme s'éloigne du mouvement ouvrier, l'espace du conflit débordant l'organisation du travail. "L'action syndicale se place désormais à un niveau intermédiaire

entre revendication salariale et lutte de classe." (TOURAINÉ et alii, 1984: 322) Le rôle politique des syndicats prend même de l'importance à cause du déclin du mouvement ouvrier. (TOURAINÉ et alii, 1984:321-325) En même temps, ce déclin ne veut pas dire recul des luttes et des organisations syndicales. (TOURAINÉ et alii, 1984: 400-404) Au contraire, leur influence a progressé dans plusieurs pays. Alain Touraine renchérisait d'ailleurs ce point de vue lors d'une communication à l'IRAT, le 27 octobre 1988.

C'est que le mouvement ouvrier ne peut jamais être identifié à une organisation syndicale, ni le syndicalisme à un mouvement social. (TOURAINÉ et alii, 1984: 58-65) Le syndicalisme déborde en quelque sorte le mouvement ouvrier. D'un côté, par ses luttes économiques, les négociations, c'est-à-dire son aspect plus institutionnalisé. D'un autre côté, par ses interventions politiques à l'intérieur du système, pour ne pas se replier sur lui-même. Mais les syndicats peuvent aussi être subordonnés à un parti ou à l'Etat. (TOURAINÉ et alii, 1984: 37, 59-60) Ainsi institutionnalisés et dès lors qu'ils sont politiquement subordonnés ou visent la prise du pouvoir d'Etat ou qu'ils s'éloignent du milieu du travail dans leurs revendications, les syndicats sortent de l'aire du mouvement ouvrier. Sur un autre plan, les organisations syndicales débordent les luttes et les revendications proprement ouvrières pour englober aussi celles d'employés de services, d'instituteurs par exemple ou même de cadres. (TOURAINÉ et alii, 1984: 50-51) Or, il ne semble pas possible que ces derniers puissent participer directement au mouvement ouvrier, selon ces auteurs. Ainsi, le syndicalisme est appelé à se développer à cause du redéploiement industriel et du développement du tertiaire, tandis que le mouvement ouvrier s'en va vers la fin de son existence, au point qu'on peut parler d'un syndicalisme sans mouvement ouvrier (TOURAINÉ et alii, 1984: 321-332).

En bref, cette thèse du déclin du mouvement ouvrier tient à deux postulats. Tout d'abord, on postule qu'un seul couple central

d'opposition peut prendre forme dans tout type de société et que dans chaque cas, il existe nécessairement un mouvement social central. Simultanément, on met aussi de l'avant que dans nos sociétés industrielles avancées, nous sommes en train de connaître la fin de la société industrielle et de passer à un nouveau type sociétal appelé société programmée. Pour appuyer ce postulat de changement de société, on évoque les transformations du mouvement ouvrier lui-même: institutionnalisation et perte de conscience de classe, dérivation politique en dehors de l'enjeu qu'est l'organisation du travail et même subordination du syndicalisme à des partis ou à l'Etat, débordement du syndicalisme du domaine du mouvement ouvrier. Le déclin du mouvement ouvrier se présente donc comme une conséquence logique du déplacement de l'enjeu central des conflits sociaux du travail et de son organisation dominés par les industriels vers la consommation et son contrôle dominés par les technocrates.

Or, pour s'opposer à cette technocratie, de nouveaux mouvements sociaux naissent et cette émergence constitue un autre signe lourd du passage vers un nouveau type sociétal, du fait même de leur nouveauté et parce qu'il n'existe pas de continuité entre eux et le mouvement ouvrier.

"Les thèmes revendicatifs nouveaux n'acquièrent de véritable force qu'à condition de s'éloigner du lieu central de la conscience de la classe ouvrière, et le travail des groupes montre bien que les nouveaux mouvements sociaux affaiblissent la conscience de classe ouvrière, érodent sa croyance en elle-même, bien loin de constituer pour elle des facteurs d'enrichissement." (TOURAINÉ et alii, 1984: 316)

De la même façon le syndicalisme se fragilise-t-il et démobilise-t-il lorsqu'il s'aventure sur les terrains de ces nouveaux mouvements. (TOURAINÉ et alii, 1984: 401-402) Ainsi, pour se développer et remplir leur rôle, les syndicats ne peuvent guère s'éloigner du lieu du travail. Les nouveaux mouvements sociaux appartiennent à un tout

autre monde, à un nouveau type de société. D'ailleurs, la variété de ces mouvements et des conflits qui les sous-tendent indique cette transformation de société tout comme ce fut le cas au début de la société industrielle, alors qu'un grand nombre d'organisations hétéroclites agissaient dans la société avant que ne se révèle le mouvement ouvrier comme mouvement central. (TOURAINÉ, 1984: 180-287) Aussi Alain Touraine ne cesse-t-il de rechercher où pourrait poindre les prémices du mouvement central de la nouvelle société programmée, comme le fut le mouvement ouvrier pour la société industrielle. (TOURAINÉ, 1984: 288-289; 1985; TOURAINÉ et alii, 1984: 406-409)

3.2 Un mouvement ouvrier en recomposition

Mais pouvons-nous endosser sans critique ces postulats qui soutiennent la thèse du déclin du mouvement ouvrier? D'une part, si tous conviennent que le mouvement ouvrier a occupé une place centrale dans les sociétés industrialisées pendant plusieurs décennies, faut-il en conclure qu'il doit être remplacé par un autre mouvement central qui devrait tenir un rôle équivalent et accélérerait la mise en veilleuse de ce phare du mouvement social? D'autre part, les changements sociaux portent-ils une évidence suffisante pour conclure l'émergence d'une société nouvelle, post-industrielle? Il ne semble pas que ces postulats soient si solidement fondés, puisqu'ils sont relativisés de l'intérieur même de l'analyse actionnaliste aussi bien que de l'extérieur.

En effet, tout en endossant le postulat de la société programmée (MELUCCI, 1978) ou du "capitalisme post-industriel" (MELUCCI, 1983A: 20), l'idée de la technocratie comme classe dominante ainsi que la majeure partie de la théorie de Touraine, Alberto MELUCCI (1978: 42-52; 1982: 25 et 33) focuse son analyse des mouvements sociaux sur l'aspect identité, leur multiplicité dans la différence, leur autonomie, surtout avec la nouvelle génération de mouvements des années 1980 (MELUCCI, 1983A: 23-24; 1984) Or, contrairement à ce que laisse entendre Jean L. COHEN (1985: 695), Touraine ne centre pas son analyse sur le concept

d'identité. Il se méfie plutôt de la portée ambiguë de cet aspect (TOURAINÉ, 1984: 178) pour insister sur l'opposition à un adversaire et sur la totalité de l'enjeu de la lutte ainsi que sur les relations entre les pôles de cette triade (TOURAINÉ, 1978: 108-114). Par le fait même, il est conduit, dans son analyse, vers l'unicité d'un couple d'opposition et la centralité d'un mouvement social pour chaque type de société, alors que MELUCCI préfère parler, pour la période actuelle, de "réseaux de mouvements" (1983B: 43; 1984: 828-829; 1985: 798-800), d'"espaces de rassemblement" (1983A: 14-15), de passage de la latence (identité, création) à la visibilité (opposition) (1984: 829-830; 1985: 800-801), ce qui évacue l'idée d'un mouvement central. On peut donc se demander si l'avenir du mouvement social ne serait pas au multiforme, à la diversité, en même temps qu'à la complémentarité, mais sans hégémonie d'un mouvement sur les autres, ni même de hiérarchisation entre eux.

On peut aussi se demander si l'analyse des nouveaux mouvements sociaux ne devrait pas s'attacher tout autant à leur continuité avec les anciens, ce qui s'avère impraticable dans la théorie tourainienne de la discontinuité entre les types sociétaux comme le souligne Jean L. COHEN (1985: 703-704). De fait, comme je l'ai souligné plus haut, Touraine fait ressortir la discontinuité entre les mouvements de types de société différents. Trop abstrait, le concept de type sociétal restreint donc l'analyse et l'argumentation du passage à la société post-industrielle et présente un autre problème méthodologique, celui de la "circularité" (COHEN, 1985: 702). C'est bien l'impression que nous laisse la lecture des explications de ce postulat. D'un côté, les nouveaux mouvements sociaux sont tout à fait nouveaux parce que nous entrons désormais dans un nouveau type de société. D'un autre côté, le signe que nous entrons dans cette nouvelle société repose sur l'émergence de mouvements sociaux tout à fait nouveaux. Et on en conclut un peu abruptement que cette nouveauté indique le dépérissement du mouvement ouvrier puisqu'il appartient à l'ancien monde.

Si le postulat de la société post-industrielle se soutient

difficilement dans la forme, à plus forte raison fait-il problème sur le fond. En effet, son établissement supposerait une transformation de la structure sociale, donc de la structure de classes et partant, des rapports sociaux. (MAHEU, 1978) Or ce n'est pas le cas dans les ensembles sociaux concrets où nous vivons. S'il existe bien une technocratie dominante,

"les fractions dirigeantes de la classe gestionnaire ne se recrutent pas uniquement au moyen de l'acquisition de connaissances spécialisées mais bien davantage par l'addition de ce facteur à celui de l'appartenance préalable à une fraction de classe déjà dominante" (MAHEU, 1978: 30).

Ainsi, les fonctions et positions des intellectuels gardent la même complexité que dans les rapports sociaux industriels capitalistes de sorte que l'on ne peut pas escamoter, en terme d'analyse, la structure sociale actuelle en une polarisation binaire entre "technocrates et détenteurs de la compétence scientifique et technique" (MAHEU, 1978: 34). En bref, la proclamation de la société post-industrielle apparaît prématurée. (MAHEU, 1978: 34; OFFE, 1984A: 36)

Derrière l'idée de cette société post-industrielle ou programmée, nous retrouvons aussi le rejet des rapports sociaux capitalistes comme centraux dans nos sociétés. Or ceux-ci restent encore prédominants (MAHEU, 1978), même s'ils peuvent évoluer dans leur forme. Ainsi, les luttes des mouvements de base contre l'appropriation étatique du social et l'emprise professionnelle qui l'entoure se comparent aux luttes contre les rapports marchands capitalistes parce que, justement, l'Etat agit comme un quasi-proprétaire, un quasi-entrepreneur ou un promoteur. (MAHEU, 1983) De plus, non seulement les ouvriers de métier ont-ils été dépossédés de leur travail, mais les employés de type professionnel dans les services ont également subi un certain processus de taylorisation de leur travail. (BELANGER et alii, 1986; BOUCHER, 1987) On peut aussi constater qu'une bonne partie du travail intellectuel a été prolétarisé au point où nombre de ces travailleurs sont pratiquement intégrés aux conditions de la classe ouvrière (MAHEU, 1978: 31), comme l'ont d'ailleurs montré BRAVERMAN (1976), POULANTZAS (1974) et LIPIETZ (1983).

II se trouve donc encore des enjeux de premier plan au niveau de l'organisation du travail, en autant que l'on ne confine pas ce travail et ces enjeux à la production industrielle et conséquemment aux seuls ouvriers de métier ainsi qu'aux ouvriers spécialisés proches d'eux. D'ailleurs, ces derniers se retrouvent actuellement eux-mêmes au coeur d'une réorganisation importante du travail où se croisent les changements technologiques, la recherche de flexibilité, la segmentation du travail, des expérimentations de participation, bref, de nouveaux rapports de travail. (AGLIETTA, 1976; CORIAT, 1979, 1983; BOYER, 1986A et B) Les travailleurs du tertiaire ne sont pas épargnés par ces transformations et on ne peut passer outre les conflits engendrés par la rationalisation du travail et des services dans le secteur public qui, au Québec, ont entraîné les grandes luttes du Front commun au cours des années 1970. (PIOTTE, 1975; LEVASSEUR, 1980) Aussi est-il impossible de limiter, comme le fait Alain Touraine, les enjeux significatifs des sociétés capitalistes avancées au champ de la consommation en avançant que celui du travail est désormais dépassé. (BELANGER et LEVESQUE, 1988: 52) Certes, on peut admettre une évidente relativisation du travail comme valeur dans la vie des individus (OFFE, 1984B et 1985B, GORZ, 1980), mais ce n'est pas une raison pour avancer qu'il ne s'y jouent plus de rapports sociaux et de conflits clefs.

Derrière la thèse du déclin du mouvement ouvrier, plane aussi l'idée de la contamination politique tant du mouvement ouvrier que des syndicats, comme il en a été question plus haut. De fait, on ne peut nier que certains syndicats aient été subordonnés à un parti et qu'à un moment ou l'autre, le mouvement ouvrier se soit tourné vers la prise du pouvoir d'Etat comme voie de sortie des rapports de domination avec tout ce que cela peut comporter d'ambiguïté (POULANTZAS, 1979, 1983). Mais il faut voir aussi que se sont établies de nouvelles conditions de lutte par rapport à l'Etat et cela, sur son propre terrain.

"L'extension de l'Etat dans tous les domaines du quotidien fait que les contradictions s'intensifient sur le terrain étatique, ce qui

donne lieu à une crise tout à fait particulière de l'Etat actuel."

(POULANTZAS, 1979: 90)

Les luttes contre l'autoritarisme étatique sont menées à la fois sur le terrain même de l'Etat, dans le rapport de force qui s'y joue entre fractions de classes et dans lequel on doit situer les luttes de la nouvelle petite bourgeoisie salariée face aux différents reculs qu'elle vit dans l'appareil institutionnel (POULANTZAS, 1981: 271-272). Les luttes populaires traversent aussi l'Etat, mais elles débordent également ce dernier, puisqu'il y a "toujours des limites à l'élargissement de l'Etat, à la politisation du social" (POULANTZAS, 1979: 88-89). Aussi faut-il développer, en même temps que les stratégies visant directement l'Etat, "l'essaimage de foyers de démocratie directe" (POULANTZAS, 1979: 90), des expériences d'autogestion...

TOURAINÉ (1978: 161-168) reconnaît ces luttes. Il les place dans le cadre des luttes historiques qui sont l'apanage des interventions étatiques et qui entraînent les changements de société, alors que les mouvements et partant, les classes sociales, se situent au niveau du contrôle de l'historicité d'un type de société. Mais l'Etat, quoiqu'agent autonome jusqu'à un certain point (TOURAINÉ, 1978: 145-148; 1984: 187-192), n'est pas complètement séparé de la domination de la classe dirigeante, surtout dans les pays plus centraux du mode de développement capitaliste (TOURAINÉ, 1978: 138-146). Ainsi, ces luttes historiques ont comme orientation principale de

"combiner une action de classe avec une action politique démocratique, un mouvement prolétarien avec une pression populaire, ce qui suppose l'utilisation des mécanismes institutionnels de réforme et permet l'alliance de la classe ouvrière avec des éléments dits de classes moyennes et qui se définissent, en termes non pas de classe mais plutôt d'accès à l'influence politique, et par conséquent qui sont hostiles à l'Etat autoritaire ou à l'emprise de la grande bourgeoisie sur le système politique". (TOURAINÉ, 1978: 162)

Ici aussi, on le voit bien, les luttes de résistance sont attribuées en partie à des "éléments" que l'auteur se défend bien de désigner comme appartenant à une classe sociale, mais cela, à partir du terrain politique et culturel, non du lieu même de travail, celui des salariés de l'Etat et de ses institutions, comme le propose Poulantzas. Or il est clair que nous assistons à de profondes transformations du travail et à une importante restructuration des classes et des rapports sociaux. Ainsi, plutôt que de nous retrouver devant le déclin du mouvement ouvrier, nous devrions plutôt faire l'hypothèse de sa recomposition et de son "repositionnement" dans l'ensemble du mouvement social. On soupçonne bien qu'il existe derrière ces divergences d'analyse, des conceptions non moins différentes des classes sociales. C'est maintenant cette question du rapport entre mouvements sociaux et classes sociales que nous allons examiner plus précisément.

4.0 Mouvements sociaux et classes sociales

La conception actionnaliste de la société nous introduit également dans une vision des rapports sociaux comme fondamentalement conflictuels et le concept de classes sociales y est largement utilisé dans les analyses. Ainsi, dès le départ, cette vision n'a rien à voir avec la notion classificatoire de classes sociales véhiculée par la sociologie fonctionnaliste. Mais comme nous le verrons en premier lieu, la conception actionnaliste des classes et de leur conflit se distancie de la vision marxiste des rapports sociaux. C'est pourquoi nous pouvons nous demander s'il n'est pas nécessaire de recourir à un nouveau concept de classes sociales pour rendre compte des mouvements sociaux et plus particulièrement des nouveaux mouvements. C'est à cette question que nous tenterons de répondre dans un troisième temps, après avoir examiné l'originalité de la vision actionnaliste et plus particulièrement tourainienne des classes sociales.

4.1 Un nouveau concept de classes sociales

Alain Touraine tient assez régulièrement à se démarquer des analyses marxistes de la société, plus spécifiquement de celles relevant d'un marxisme orthodoxe ou encore structuraliste. Aussi le fait-il très nettement par rapport à une vision figée des classes sociales, comme deux classes fondamentales opposées, "aux intérêts contradictoires", ce qui expliquerait l'ensemble des conflits sociaux de sorte que nous nous trouverions invariablement devant une société de classes. (TOURAINÉ, 1969: 41-51) Or, selon lui, ce type de société n'a existé qu'une fois et cela, en Europe occidentale, au XIXe siècle, dans une conjoncture très spéciale d'industrialisation, alors qu'il existait entre les classes sociales une grande distance non seulement économique mais aussi sociale et culturelle. Il en est ressorti une "image historique de la société de classes" (TOURAINÉ, 1969: 48) qui s'est décomposée à partir du moment où le processus de "massification" de la société

(urbanisation, consommation, institutionnalisation des syndicats, bureaucratisation et hiérarchisation des entreprises et services, dispersion du pouvoir) s'est enclenché pour aboutir à une société où les conflits sociaux et les rappports de classes se mirent à prédominer sur la notion de classes sociales.

Conséquemment, si les groupes en conflit forment des classes sociales, on risque la confusion si l'on s'en tient de trop près à cette appellation (TOURAINÉ, 1984: 100), surtout au concept marxiste de classe en soi (TOURAINÉ, 1982A: 20; 1984: 52). Car

"Marx se référait à une contradiction fondamentale entre la nature et la société, entre les forces productives et les rapports sociaux de production". (TOURAINÉ, 1984: 100)

Ainsi, comme je l'ai déjà relevé, les rapports sociaux dans le champ de la production ne se jouent pas, pour Touraine, au niveau des rapports de propriété, la "contradiction fondamentale" à laquelle tiennent tant les marxistes classiques, mais au niveau du contrôle du processus de la production.

Plus précisément, si pendant un certain temps, celui de la société industrielle, les rapports de classes se sont concentrés sur le terrain économique du "progrès des forces de production", donnant ainsi "l'illusion que les classes sont de nature purement économique", il importe de nous débarrasser de cette apparence pour bien voir qu'elles sont des acteurs culturels, c'est-à-dire orientés sur l'historicité en même temps que sur l'économique. (TOURAINÉ, 1978: 91) Aussi ne peut-on définir "objectivement" les classes sociales, la classe ouvrière par exemple, comme une classe en soi (TOURAINÉ, 1984: 52), mais plutôt

"comme des groupes qui s'opposent l'un à l'autre dans un conflit central pour l'appropriation d'une historicité vers laquelle ils sont tous deux orientés, et qui représente l'enjeu de leur conflit" (TOURAINÉ, 1984: 100).

De son côté, Alberto Melucci cherche à reformuler un équivalent du concept de classes de Marx, "mais qui ne fasse plus référence aux

classes en tant qu'acteur historique" (MELUCCI, 1983B: 42). Il préfère parler en termes de rapports sociaux de production comme rapport social aux objets et de réseau d'oppositions pour analyser les conflits contemporains. (MELUCCI, 1978: 42; 1983B: 41-42)

Pour Touraine, les classes sociales s'articulent donc à travers non pas une contradiction mais une opposition et autour d'un enjeu commun qui regarde le pouvoir, la culture, l'investissement. Ainsi, deux classes ne s'opposent pas au niveau de la vision culturelle et politique. Tant les ouvriers que les industriels partagent une même conception de la société industrielle comme une société de progrès et la même vision morale de cette société. (TOURAINÉ, 1984: 100) Si dans cette opposition de classes, l'une domine de fait sur l'autre dans une société concrète, il reste que ni l'une ni l'autre ne présente un tout parfaitement unifié, homogène, séparé.

"Mais, le plus souvent, chaque classe tient plusieurs rôles historiques à la fois, en même temps progressiste et conservatrice, élément de transformation sociale et force de résistance au changement." (TOURAINÉ, 1969: 72-73)

Selon cette approche, les classes sociales ne sont donc pas déterminées à partir d'une position objective, mais elles prennent existence à partir de leur conscience. En effet, "pas de classe sans conscience de classe" (TOURAINÉ, 1982A: 20; 1978: 93-97). Ainsi faut-il distinguer entre conscience prolétarienne, où domine le sentiment d'exclusion et d'exploitation ou sur un autre plan, la conscience du métier, marquée au sceau de la fierté et de la défense professionnelle (TOURAINÉ et alii, 1984: 391), d'une part et d'autre part, la conscience de classe de la classe ouvrière comme "à la fois défense d'intérêts de classe et visée de la société industrielle" (TOURAINÉ, 1969: 47).

S'il est impossible d'évacuer complètement de la notion de classes son aspect situationnel pour désigner les catégories sociales auxquelles elles se réfèrent, il vaut mieux cependant les définir comme acteurs,

comme des sujets qui agissent dans une société donnée. (TOURAINÉ, 1984: 101-102, 151) Comme acteur impliqué dans une lutte contre un adversaire de classe (principe d'opposition) dans le but de prendre le contrôle ou la direction sociale de l'historicité d'une société (principe de totalité), la classe nous ramène directement au mouvement social, plus précisément à la définition que TOURAINÉ (1973: 386; 1978: 104) nous en donne et qu'il considère comme inséparable de la notion de classe. En bref, un mouvement social, c'est une classe sociale en action, prise sous son aspect de sujet conscient (principe d'identité) et agissant, non pas sous son aspect plus objectif de situation.

4.2 De nouvelles classes sociales

Dans la terminologie tourainienne, nous rencontrons régulièrement les termes de classe bourgeoise ou capitaliste (TOURAINÉ, 1984: 262-263) et de classe ouvrière. Mais cette désignation demeure spécifique à la composition de classes de la société industrielle, sous le mode de développement capitaliste évidemment. Sous développement socialiste, nous nous retrouvons devant une même classe ouvrière dominée, tandis que la classe dominante est plutôt identifiée à l'appareil d'Etat. Ainsi, il existe dans chaque type de société un couple de classes qui se disputent l'orientation de l'historicité: une classe dirigeante et une classe dominée ou populaire. (TOURAINÉ, 1978: 88-89) La première devient dominante lorsqu'en plus d'assumer la direction de l'historicité, elle cherche à en maintenir l'ordre et sa reproduction; l'autre se présente aussi comme contestataire en s'opposant à cet ordre au nom de l'historicité en même temps que pour sa libération.

On doit donc s'attendre à ce que les classes en opposition diffèrent d'un type sociétal à un autre, plus particulièrement de la société industrielle à la société programmée. En effet, l'ancienne classe dominante trouvait sa base d'appartenance dans la propriété (TOURAINÉ, 1969: 73) ou plus précisément dans son pouvoir d'organiser la production (TOURAINÉ, 1978: 134), tandis que dans la société programmée, la classe dominante détient son pouvoir à partir de la connaissance. Cependant, la connaissance seule ne suffit pas puisque le recrutement du technocrate

suppose en plus "l'appartenance préalable à une fraction de classe déjà dominante". (MAHEU, 1978: 30) De la classe bourgeoise, nous sommes passés à la technocratie comme classe dirigeante.

"Les technocrates ne sont pas des techniciens, mais des dirigeants, qu'ils appartiennent à l'administration d'Etat ou à de grandes entreprises étroitement liées, par leur importance même, aux milieux de décision politique." (TOURAINÉ, 1969: 71)

Contrairement à l'entrepreneur bourgeois, le technocrate ne recherche pas le luxe malgré les avantages de sa position sociale, n'étant pas motivé par le profit, mais il se met au service de l'Etat, du parti au pouvoir ou de l'économie. (TOURAINÉ, 1969: 71-19) II agit plutôt en manipulant qu'en commandant. En fait, la technocratie constitue en quelque sorte un milieu, un système plutôt impersonnel, quoique basé sur la méritocratie, une élite de pouvoir consciente d'une distance entre elle et les échelons intermédiaires de la hiérarchie. Niant le conflit social et contrôlant l'information, les organisations technocratiques se méfient de la circulation de l'information et du débat public, imposent l'intégration sociale de leurs membres, manipulent aussi bien les conduites de consommation que de production.

Sous cette domination économique et politique, qui détourne les investissements sociaux vers d'autres fins que la satisfaction des demandes sociales, une situation d'opacité est entretenue non seulement au niveau politique par la technocratie, mais également au niveau de l'organisation économique par la bureaucratie et de l'exécution technique par les technicistes rationalisateurs. (TOURAINÉ, 1969: 69-86) A ces trois niveaux d'appartenance (TOURAINÉ, 1978: 92) à la classe dominante, que Touraine désigne le plus souvent comme les classes dominantes, correspondent trois niveaux d'appartenance à la classe dominée ou les classes dominées, c'est-à-dire, les dirigés, les employés et les opérateurs. (TOURAINÉ, 1969: 86-90, 98)

Alors que dans la société industrielle la classe ouvrière dominée était définie par son rapport à la production en tant que non-propriétaire et plus précisément en ne contrôlant pas les moyens de production, dans la société programmée, la classe dominée l'est par sa

"dépendance des mécanismes de changement dirigé, donc des instruments d'intégration sociale et culturelle, [...] comme travailleur, mais aussi comme consommateur ou comme habitant, en un mot comme étranger soumis à un système de décision exercé au nom de la collectivité". (TOURAINÉ, 1969: 77-78)

Ce n'est pas la privation de propriété ou la misère qui caractérisent cette classe comme dans la société industrielle, mais c'est l'absence d'information et de participation aux décisions, la perte d'identité personnelle et l'intégration dans un rôle de consommateur abusé aussi bien que de travailleur soumis dans les grandes organisations, bref, l'aliénation. (TOURAINÉ, 1969: 86-89)

Cette aliénation atteint des situations limites dans certains cas comme les communautés en déclin, certains techniciens "marginalisés", les travailleurs âgés ou encore des jeunes qui vivent le sous-emploi. (TOURAINÉ, 1969: 84-86, 98; 1984: 262-263) A cause d'une approche techniciste de l'organisation de la production qui commande un renouvellement rapide des procédés de fabrication et des machines, les compétences deviennent vite obsolètes et les travailleurs prématurément vieillissent sont mis au rencart. Pour la même raison, la formation des jeunes ne rencontre guère ces mêmes besoins techniques et ces derniers sont maintenus en dehors des emplois qualifiés, surtout en période de marché du travail défavorable. Mais ce ne sont pas ces individus marginaux qui peuvent initier et mener la contestation. (TOURAINÉ, 1969: 90-97) De même on ne peut pas s'attendre à ce que la masse se soulève contre le pouvoir technocratique. Cette opposition vient plutôt de noyaux centraux, comme l'ont été les ouvriers qualifiés dans la société industrielle. Dans la société programmée, il s'agit d'éléments qui possèdent la connaissance et la compétence, mais qui ne sont pas des technocrates en réalité. Plus précisément, ces noyaux se retrouvent

chez des professionnels salariés, ainsi que chez des étudiants et des consommateurs de services de santé/ des techniciens ou experts dans les bureaux d'étude et encore les ouvriers qualifiés confinés à des activités d'entretien surtout.

Ces professionnels salariés et ces techniciens seraient identifiés, dans une autre approche analytique, comme appartenant à une troisième classe sociale, la nouvelle petite bourgeoisie. (POULANTZAS, 1974; LIPIETZ, 1983B; OFFE, 1985) Mais Touraine se garde de les inclure dans une classe à part qui serait aussi initiatrice d'opposition. Il reconnaît certes l'existence d'une petite bourgeoisie ou de classes moyennes dans tout type de société, donc d'une nouvelle petite bourgeoisie dans la société post-industrielle. (TOURAINÉ, 1978: 92-93) Mais pour lui, on doit toujours maintenir, comme principe d'analyse, l'opposition, dans un type de société donné, de deux classes, les dirigeants et les dominés. Ce modèle d'analyse trouve sa cohérence dans la thèse tourainienne d'un mouvement social central pour chaque type de société. Etant donné que mouvement social et classe sociale sont intimement reliés, il va de soi qu'on ne peut pas multiplier plus les classes d'opposition que les mouvements. De la même façon que Touraine cherche à identifier le mouvement central de la société programmée parmi les nouveaux mouvements sociaux, il trouve difficile de pointer les opposants à la technocratie. (TOURAINÉ, 1969: 77) Aussi en reste-t-il à la désignation générique de classes dominées ou de classe populaire, alors que pour la société industrielle, l'opposition venait clairement de la classe ouvrière, des ouvriers qualifiés surtout, à travers le mouvement ouvrier.

Comme nous l'avons vu précédemment, Melucci renonce à l'idée d'un mouvement central dans la société programmée pour mettre de l'avant celle d'un réseau de mouvements. De même se réfère-t-il plutôt à un réseau d'oppositions qu'à une lutte entre deux groupes sociaux stables, chacun étant doté de sa culture et de son mode de vie propres. (MELUCCI, 1978: 48; 1983B: 42) La domination s'identifie moins à des groupes

sociaux définis (classes) qu'à des appareils impersonnalisés. Parallèlement, dans cette homogénéisation des modèles culturels et des modes de vie, "les conflits mobilisent les catégories et les groupes qui sont investis plus directement par le développement manipulé" (MELUCCI, 1978: 48). Les classes s'évanouissent en quelque sorte dans cette "multiplicité de groupes stratifiés et croisés suivant des lignes variables" (MELUCCI, 1983B: 42), même si le "manque d'un acteur privilégié n'enlève pas à ces conflits leur caractère de luttes de classe" (MELUCCI, 1978: 48).

Cette revue de la conception actionnaliste des classes sociales nous montre à quel point mouvements sociaux et classes sociales sont intimement reliés, sinon considérés comme à peu près identiques, selon cette approche. Touraine l'affirme clairement: tout mouvement social est un mouvement de classe ou autrement dit, une classe sociale en action. Cette similitude apparaît évidente à l'analyse du mouvement central de la société industrielle, le mouvement ouvrier. Ainsi, le déclin de ce mouvement avec son institutionnalisation et avec sa transformation en groupes d'intérêts et de pression connaît son parallèle dans la désagrégation de la classe ouvrière "de plus en plus remplacée par une fédération de groupes d'intérêts" (TOURAINÉ, 1969: 95) .

Quand aux nouveaux mouvements sociaux en émergence dans la société programmée, ils suivent de près la recomposition sociale des dominés. Pour Touraine, cette imprécision est temporaire, de même qu'au début de la société industrielle, il n'était pas évident que la classe ouvrière et son noyau central, les ouvriers qualifiés, allaient émerger comme classe d'opposition à travers le mouvement ouvrier comme mouvement central. Pour Melucci, au contraire, cette multiplicité et cette diversité tant des mouvements que des groupes sociaux caractérisent le nouveau type de société et seraient donc là pour rester. Dans ce cas, les nouveaux mouvements sociaux sont plutôt le produit de conflits de groupes et de catégories que de classes sociales bien qu'il "ne cesse

pas d'exister des relations antagonistes qui ont comme objet l'appropriation et la destination de la production sociale" (MELUCCI, 1983B: 42)

Dans la perspective de Touraine, il apparaît donc clairement que les nouveaux mouvements sociaux sont identifiés à une nouvelle classe sociale dominée. Celle-ci n'est pas facile à identifier, certes, mais TOURAINE (1978: 35-36) prévoit que les luttes antitechnocratiques seront menées par une alliance entre des éléments professionnels et les rejetés des grandes organisations. Ainsi, à un nouveau type de société, correspondraient nécessairement de nouvelles classes sociales aussi bien que de nouveaux mouvements sociaux. Plus précisément, le passage à la société programmée signifie le déclin du mouvement ouvrier pour laisser la place à un nouveau mouvement social dont le contour se précisera. Il implique aussi désagrégation de la classe ouvrière comme classe protestataire pour laisser la place à une nouvelle classe contestataire encore imprécise, tandis que la classe bourgeoise industrielle s'est évanouie derrière une technocratie désormais dominante.

Quoiqu'il endosse le même paradigme du passage à la société programmée, Melucci ne rattache pas les nouveaux mouvements à l'émergence d'une nouvelle classe sociale d'opposition. Insistant sur la multiplicité des identités, il ouvre son paradigme sur d'autres structures d'identification que les classes sociales, surtout avec le nouveau portrait que présentent les mouvements sociaux des années 1980. Ici, la structure de classe n'explique plus les mouvements sociaux. La structuration se réalise plutôt dans l'interrelation entre la latence et la visibilité des réseaux des mouvements. C'est la recherche de nouvelles identités face à l'impersonnalité des grandes organisations qui explique l'émergence d'une grande variété de nouveaux mouvements. Mais entre ces deux positions, ne pourrait-on pas concevoir une transformation de la structure antérieure des classes sociales qui laisserait un espace à d'autres rapports sociaux que les rapports de classes susceptibles de rendre compte de l'émergence de nouveaux mouvements sociaux?

4.3 Une restructuration des classes sociales

Nous avons déjà vu comment Louis MAHEU (1978), qui se tient relativement dans le sillage de la théorie de l'action, remettait en cause la transformation de la structure sociale sous-jacente à l'établissement de la société post-industrielle. En effet, il ne s'est pas produit une telle transformation dans nos sociétés de sorte que cette nouvelle classe des technocrates ne constitue en réalité qu'une fraction d'une entité plus large, la classe dominante gestionnaire du capital qui se trouve en constante structuration. Cette mime structuration touche les travailleurs intellectuels. Une fraction restreinte de ceux-ci est appelée à remplir des postes nécessaires au développement de la classe dominante, tandis que d'autres fractions voient leur travail prolétarisé, ce qui les rapproche des conditions de la classe ouvrière. Une plus grande partie, enfin, gardent sa position intermédiaire de travailleurs intellectuels au sens strict, en situation de "dépendance de la classe dominante gestionnaire du capital", mais sans aller jusqu'à la "dépossession des instruments du travail" (MAHEU, 1978: 32) vécue par la classe ouvrière. Même si ces travailleurs deviennent ainsi des adversaires de la classe dominante, cette restructuration n'implique pas le recul de la classe ouvrière ou que ces travailleurs intellectuels devraient jouer le même rôle structurel que cette dernière.

Ainsi, dans l'état actuel des rapports sociaux, on ne peut conclure ni à la réalisation d'une société post-industrielle, ni à une nouvelle structure de classes à polarisation binaire. Il faut au contraire maintenir l'existence d'une véritable opposition de la part d'une nouvelle petite bourgeoisie. (MAHEU, 1978; POULANTZAS, 1974 et 1981) Plus, la nouvelle classe moyenne jouerait un rôle de premier plan dans l'émergence des nouveaux mouvements sociaux. (OFFE, 1985; COHEN, 1985: 667)

Claus OFFE (1985: 833-838) fait ressortir certaines interrelations entre la structure sociale de classe plus ancienne et la structuration complexifiée de la société capitaliste actuelle comme le propose Maheu. C'est d'ailleurs ce qui expliquerait l'émergence et les caractéristiques des nouveaux mouvements sociaux. En effet/ ces derniers n'émergent pas du conflit entre les deux classes principales du rapport de production. D'autant que l'on parle même du conservatisme de la classe ouvrière qui, de fait, avec le développement de l'Etat-providence, s'est limitée dans les objectifs politiques de ses actions et s'est spécialisée dans ses formes d'organisations avec les acquis institutionnels de représentation et de protection. C'est la classe moyenne qui s'est radicalisée, étant devenue suffisamment nombreuse et économiquement sécurisée en vertu du développement de ce même Etat-providence. De fait, il s'agit d'une nouvelle classe moyenne, différente de l'ancienne.

Le conflit porté par les nouveaux mouvements sociaux n'appartient pas à une classe seulement mais plutôt à une alliance sociale. Cette alliance regroupe, avec la nouvelle classe moyenne, des éléments de l'ancienne classe moyenne, mais aussi et surtout des groupes périphériques ou démunis ("decommodified"). La mobilisation de fractions de l'ancienne classe moyenne repose plutôt sur des motivations économiques conservatrices (promotion de ses petites entreprises) ou de recherche d'alternatives dans le sens de créer son propre emploi. L'alliance entre la nouvelle classe moyenne et les segments périphériques est susceptible de se renforcer. Tout d'abord, les deux partagent des caractéristiques structurelles communes, les uns étant clients des services fournis par les autres et surtout, les uns et les autres étant affectés par les politiques de rationalisation. De plus, leur nombre respectif est appelé à croître étant donné d'une part, la complexité et la quantité des services à rendre et d'autre part, le processus de rejet d'individus plus nombreux du travail, ce qui fait augmenter le nombre de clients des services.

"Thus the relative growth of the decommodified segment of the population guarantees the social existence of large parts of the new

middle class and possibly even paves the ground for new forms of political alliances between these two elements." (OFFE, 1985: 837)

Cette alliance rappelle celle des professionnels et des "rejetés à la périphérie" de TOURAINE (1978: 35). Mais alors que ce dernier y voit l'émergence de la nouvelle classe contestataire, Offe propose une structure de classe plus complexe, qui retient toujours les deux classes principales des rapports de production capitalistes, mais qui tient compte aussi de la petite bourgeoisie (classe moyenne) tant ancienne que nouvelle. A cet égard, on voit bien la filiation marxiste de ses analyses. Mais tout comme Mouffe, Offe critique la vision trop étroite et figée des classes sociales telle que véhiculée par une approche marxiste classique.

En effet, contrairement à ce qu'assumé le marxisme classique, le travail salarié n'entraîne pas l'égalisation des individus en une classe homogène, mais il s'y introduit des distinctions entre travailleurs. (OFFE, 1984B: 282-287) De plus, les individus occupent d'autres rôles en dehors du travail où ils vivent aussi des rapports sociaux qui déterminent leurs conditions de vie. Le travail ne peut plus être considéré comme centre de détermination sociale. Autrement dit, il existe "chez tout individu de multiples positions de sujet qui correspondent aux rapports sociaux dans lesquels il est inséré" et il n'existe "aucune raison d'attribuer un privilège quelconque a priori à la position de classe comme principe articulatoire de la subjectivité" (MOUFFE, 1983: 148). On n'assiste pas à l'élimination de l'antagonisme de classe qui, au contraire, s'est élargi, avec l'extension du mode de production capitaliste, à de nouveaux biens et aux services. On voit plutôt l'éclosion de nouveaux antagonismes qui "n'affectent pas l'individu en tant qu'occupant une place définie dans les rapports de production et ne sont donc pas des antagonismes de classes" (MOUFFE, 1983:151).

Un même individu vit donc des rapports sociaux autres que les

rapports de production de façon relativement autonome/ sans que les seconds déterminent les premiers/ bref, en dehors d'une détermination de classe. Des individus de plus en plus nombreux sont même exclus de la sphère de la production pour des périodes variées mais qui tendent à se prolonger. Ils constituent ainsi ce que OFFE (1985: 835) désigne comme des non-classes. Ces rapports sociaux hors travail ou hors production sont vécus par les individus dans des domaines aussi différenciés que la consommation, la localisation ou le territoire, la citoyenneté et les rapports à l'Etat, le sexe, l'âge, l'ethnie, l'ensemble de l'humanité... (OFFE, 1984B: 282-283; 1985: 831-832; MOUFFE, 1983; MELUCCI, 1983A: 17-27) Non pas que ces terrains de conflit soient récents, surtout quand on pense à la domination patriarcale qui remonte bien avant l'établissement des rapports de production capitaliste, mais le nouveau, "c'est la diffusion de la conflictualité sociale à d'autres domaines et la politisation de tous les rapports sociaux" (MOUFFE, 1983: 151). C'est là que surgissent les nouveaux mouvements sociaux.

4.4 Conclusion

Comme nous venons de voir, l'émergence des nouveaux mouvements ne peut pas s'interpréter entièrement à partir d'une problématique de classes, à moins d'attribuer au concept une signification plus large que celle des rapports de production, par exemple celle de rapports d'opposition comme le fait TOURAINE (1984: 100). La critique que ce dernier fait de la vision marxiste (classique) des classes sociales rejoint, pour une bonne part, celle de néo-marxistes comme Poulantzas, Offe et Mouffe. Mais l'aboutissement de la critique est tout à fait différent. Le premier aboutit à un nouveau concept de classes et à l'hypothèse de deux nouvelles classes sociales en opposition dans la nouvelle société post-industrielle. Les autres, tout comme Maheu, parlent plutôt de restructuration sociale à travers l'évolution des rapports de production et de reproduction, de l'apparition de non-classes ou de catégories, groupes hors classe comme le soutient aussi Melucci. Ces catégories apparaissent parmi les rejetés de

Touraine, mais celui-ci les inclut en alliance avec des professionnels, dans la nouvelle classe contestataire.

En bref, Touraine s'en tient toujours à une structure de classes sociales de polarisation binaire, au contenu de classes différent certes, mais a la forme identique à celle articulée pour la société industrielle capitaliste. (MAHEU, 1978: 34) Aussi pourrions-nous lui reprocher de présenter un concept de classe trop englobant, trop abstrait, tout comme MELUCCI (1982) critiquait sa définition de mouvement social qui lui semblait tendre vers la métaphysique. C'est pourquoi le concept tourainien de classes apparaît difficile à utiliser pour analyser toute la complexité des rapports sociaux des sociétés capitalistes avancées, surtout lorsqu'on s'arrête à un ensemble social concret. De plus, le transfert radical qu'il accomplit conceptuellement d'un système d'opposition binaire à un autre dans sa thèse du passage à la société programmée ne permet pas de tenir compte des réaménagements en cours dans ces sociétés. Mais dès lors que l'on rejette cette thèse, comme je l'ai fait, il semble peu possible aussi de souscrire à l'hypothèse du nouveau couple de classes qui en résulte. Surtout, ce nouveau contenu de structure de classe met de côté l'impact que conservent les rapports de production même si le travail a perdu de sa centralité. Certes, il n'y a pas que l'économique qui détermine la société, mais il faut se garder de faire tenir un rôle aussi déterminant par le culturel.

C'est pourquoi l'analyse de classes que présentent MAHEU (1978) et surtout OFFE (1985) ainsi que MOUFFE (1983) nous apparaît beaucoup plus juste et utilisable pour saisir les transformations à l'intérieur de ces sociétés capitalistes avancées et les nouveaux mouvements sociaux qui s'y développent. Tout d'abord, on tient compte des changements de composition et de stratégies des classes traditionnelles en même temps que des transformations actuelles de l'organisation du travail. De plus, on accorde la place qui revient au développement d'une nouvelle petite bourgeoisie, aux rapports de travail qu'elle vit et à ses

rapports avec les autres classes et fractions de classes. Cette vision de la restructuration des classes est assez précise et ouverte à la fois pour identifier un espace de rapports sociaux conflictuels en dehors de la production et même des liens (alliances) entre les agents de ces nouveaux rapports et des fractions de certaines classes sociales, surtout la nouvelle petite bourgeoisie ou classe moyenne. Une telle interprétation des nouveaux mouvements sociaux en termes d'alliances entre des catégories hors travail et des fractions de classes ne permet pas seulement de mettre plus de précision dans la nébulosité des réseaux de catégories selon l'impression que nous en donne Melucci. Elle ouvre aussi la possibilité d'un lien, sinon structurel, du moins politique et culturel, entre le travail et le hors-travail. A ce compte-là, nous pouvons nous demander si le concept de rapport salarial tel que développé par la théorie de la régulation ne nous permettrait pas d'établir ce rapport. C'est la question que nous allons aborder dans cette cinquième et dernière partie de synthèse sur les mouvements sociaux.

5.0 Rapport salarial et mouvements sociaux

Peut-on trouver dans la théorie de la régulation et plus précisément dans le concept de rapport salarial des éléments qui nous permettraient de faire le pont entre le travail et le hors-travail ou entre l'économique d'une part et le culturel ainsi que le politique d'autre part/ comme lieux d'orientation des individus et des sociétés? A première vue, la question ne semble pas impertinente. En effet, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie du présent texte, le rapport salarial, surtout dans sa forme fordiste, fait état de l'articulation entre production et consommation, ce qui nous introduit dans le mode de vie et virtuellement dans le champ culturel. Sur un autre plan, l'idée de compromis à la base du rapport salarial et de sa régulation étatique dans sa forme fordiste nous amène sur le terrain politique. J'ai déjà souligné que les analyses régulationnistes tendent à rester trop près des rapports de production. Ici, il s'agit de se demander s'il est possible de dépasser ce centrage trop économiste des analyses pour élaborer, sur un terrain plus largement social, un concept de rapports sociaux équivalent à celui de rapport salarial.

Pour avancer dans cette question, je vais rappeler brièvement quelques concepts et données qui sont largement exposés ailleurs, dans une synthèse sur le rapport salarial (BOUCHER, 1990). A la suite, nous pourrons mieux voir sur quoi reposent les limites de l'utilisation habituelle de ce concept et comment élargir nos perspectives d'analyse en tenant compte d'autres rapports sociaux. Cette démarche permettra de mieux interpréter non seulement différentes tendances parmi les nouveaux mouvements sociaux mais aussi leur rapport avec le mouvement ouvrier et les syndicats.

5.1 Le rapport salarial

Le rapport salarial désigne

"les conditions d'usage dans la production de la force de travail aussi bien que celle de sa reproduction" (BOYER, 1982A: 15).

Cette définition fait immédiatement ressortir les deux volets du rapport salarial: l'utilisation du travail dans la production moyennant rémunération et avec cette rémunération, la reproduction de la force de travail par le truchement de la consommation des biens produits. Autrement dit, le concept représente le rapport entre les normes de production et les normes de consommation dominantes d'une formation sociale donnée, à une période donnée.

Pour ajouter quelques précisions à cette structure du rapport salarial, on peut en identifier cinq composantes (BOYER, 1986A: 18 et 1986C: 49). Les normes de production recouvrent

- (1) tout d'abord l'organisation du travail comme tel, son procès, les moyens mis en oeuvre pour la production,
- (2) mais aussi la division sociale et technique du travail, la hiérarchie des qualifications qui en découle
- (3) et les formes de mobilisation en même temps que de mobilité des travailleurs par rapport à l'organisation qui utilise leur travail, tandis que les normes de consommation concernent
- (4) en gros, le mode de vie salarié et plus spécifiquement l'utilisation du revenu de salaire sous forme d'acquisition de biens, d'usage de services, etc.,
- (5) ce qui implique aussi le principe de formation du salaire, qu'il soit direct ou indirect.

Ces différentes normes ne se sont pas établies d'un coup dans l'histoire du capitalisme. Elles sont entrées en vigueur progressivement, ont subi des modifications et continuent à en connaître à travers les différentes crises de leur régularité et les ajustements nécessaires face aux tensions sociales qu'elles engendrent. Aussi les sociétés capitalistes ont connu, dans leur histoire, différentes formes du rapport salarial. On entend par là

"l'ensemble des conditions juridiques et institutionnelles qui régissent l'usage du travail ainsi que la reproduction de l'existence des travailleurs" (BOYER, 1986A: 18).

Ces conditions juridiques et institutionnelles constitue le mode de régulation d'une forme de rapport salarial donnée. Or un mode de régulation est étroitement lié au régime d'accumulation d'une formation sociale historique. Ainsi, le passage d'un régime d'accumulation extensive à un autre à dominante intensive implique un changement de mode de régulation, plus spécifiquement, le passage d'une régulation concurrentielle à une régulation monopoliste. La notion de régulation nous amène donc à tenir compte des rapports sociaux d'un angle autre qu'économique. Il s'agit des rapports juridiques (propriété, contrats salariaux, lois du travail, règlements...) (LIPIETZ, 1979: 140-141) et des formes institutionnelles que revêtent ces régularités (monnaie, le rapport salarial lui-même régulé par les conventions collectives et l'Etat, les formes de concurrence, le régime international) (BOYER, 1986C: 23-24; 48-53; LIPIETZ, 1985: 36).

L'accumulation du capital a suscité trois formes différentes de régulation jusqu'ici (BOYER, 1986A: 17; 1986C: 74-75). Il s'agit

(1) de la régulation à l'ancienne, qui correspond à un régime d'accumulation à dominante extensive,

(2) de la régulation concurrentielle, qui va de pair avec une accumulation intensive sans consommation de masse,

(3) et de la régulation monopoliste, qui assure aussi une accumulation intensive, mais avec consommation de masse cette fois.

Au cours des deux premières phases d'accumulation, le rapport salarial s'est polarisé surtout autour des normes de production ou de l'utilisation du travail salarié. Avec la régulation monopoliste, les normes de consommation se sont étroitement articulées avec les normes de production. En bref, dans l'histoire du développement du rapport salarial, la période de régulation à l'ancienne avait bien établi le processus de la mobilisation de la force de travail et sa désappropriation des moyens de production (soumission formelle), tandis que celle de la régulation concurrentielle avait mis au point la production de masse par la possession du travail (soumission réelle).

Voilà qu'avec l'implantation de la régulation monopoliste, le capital allait s'associer la classe ouvrière dans la réalisation ou la valorisation de la production de masse à travers la consommation de masse. Le rapport salarial atteignait ainsi sa pleine réalisation sous sa forme fordiste avec la régulation monopoliste. (AGLIETTA, 1976: 61)

En gestation au cours des années 1930 aux Etats-Unis, le rapport salarial fordiste s'est généralisé après la Deuxième guerre mondiale dans l'ensemble des pays capitalistes industrialisés, pour assurer une continuité sans heurt dans l'accumulation intensive pendant une période de vingt à trente ans. Ce rapport salarial s'articule autour d'un compromis qui se matérialise dans la négociation et la convention collectives comme institutions de régulation. Dans ce compromis, les travailleurs reconnaissent l'exclusivité de la gestion patronale sur l'organisation du travail comme prix de la concession capitaliste de pouvoir négocier le salaire et certaines conditions de travail. (BILLAUDOT et GAURON, 1985: 126, 130) Quotidiennement, il s'agit d'accepter la dépossession du travail (LIPIETZ, 1979), le despotisme de l'usine fordiste (CORIAT, 1979) et l'abrutissement de sa chaîne de montage moyennant une compensation monétaire. Les organisations syndicales qui les représentent deviennent partie prenante de ce compromis. Ainsi, l'accord des ouvriers est recherché par l'intermédiaire de l'assentiment de leurs représentants. En même temps que cet assentiment ouvrier à la soumission dans le rapport de travail, les négociations et la convention collectives assuraient la régularité du versement du salaire, surtout là où étaient garanties une certaine sécurité d'emploi, son évolution symétrique au coût de la vie et aux gains de productivité (LIPIETZ, 1979: 290).

Avec la concession salariale, la classe ouvrière aussi accédait à la consommation des biens produits sous mode de production capitaliste. Ces nouvelles normes de consommation étaient rendues nécessaires à la réalisation, comme valeur, de la grande quantité des produits et pour détourner les crises de surproduction comme celle de 1929. Par

ailleurs, la massification de la consommation impliquait également la destruction d'une bonne partie des modes de production autres que capitalistes ou du moins leur domination (CORIAT, 1979: 103-106). Avec cette mise au rancart progressive des autres modes de production, la force de travail est devenue complètement dépendante des biens de consommation produits et marchandises sous le contrôle capitaliste. Elle n'a d'autre choix que de se vendre pour se les procurer et subsister. Son mode de vie s'en trouve non seulement modifié, mais même modelé à travers cette dépendance et cette domination (GRANOU, 1974), la hiérarchisation sociale se consolidant à travers la consommation et les habitudes de vie tout comme dans la division du travail (AGLIETTA et BRENDER, 1984: 97-98).

Pour soutenir la consommation de masse, il fallait une grande régularité des revenus des consommateurs. Ainsi, une autre institution de régulation, l'Etat, fut mise à profit pour combler les pannes dans les revenus d'emploi des individus. Il a influé sur l'évolution du salaire direct, soit directement en fixant un salaire minimum, soit indirectement en obligeant capitalistes et ouvriers à négocier périodiquement les salaires. Mais son impact s'est sans doute avéré encore plus déterminant du côté du salaire indirect avec ses différentes politiques de redistribution du revenu et de couverture sociale, bref, en se faisant providence. Mais tissée dans les rapports sociaux existants, cette providence est relative pour la classe ouvrière puisqu'en réalité, cette dernière finance à même ses salaires des prestations qui profitent aussi bien à des gens qui y contribuent proportionnellement peu en vertu des plafonnements de cotisations pour les salaires et revenus plus élevés. (LIPIETZ, 1983: 68)

Ainsi, l'Etat-providence constitue plutôt un compromis qui se tient en bonne partie à l'intérieur de la part de la plus-value concédée à la classe ouvrière et qui de toute façon assure, tout autant pour le profit des capitalistes que pour le bien-être social, la régularité de la reproduction de la force de travail. De plus, s'il joue un rôle de

normalisation, l'Etat, dans ce processus de socialisation des revenus, tout comme par ses institutions d'éducation, constitue un terrain important de lutte de classement, de hiérarchisation sociale. (AGLIETTA et BRENDER, 1984: 111-134). L'Etat aussi contribue à la massification de la consommation des services, à l'imposition de modèles comme dans le cas de la médecine, à la contrainte, donc à l'exclusion.

Même si les composantes du rapport salarial fordiste s'harmonisaient relativement bien les unes aux autres à travers cette articulation entre les normes de production et les normes de consommation (production et consommation de masse), ce cercle vertueux finit par se transformer en cercle vicieux à partir de la fin des années 1960, début 1970. Les auteurs parlent d'épuisement du fordisme; baisse du taux de productivité (LORENZI, PASTRE, TOLEDANO, 1980) et de rentabilité du capital (BILLAUDOT et GAURON, 1985), plafonnement tant social que technique des méthodes tayloriennes et fordienne d'organisation du travail considéré comme début même de la crise (AGLIETTA, 1976; CORIAT, 1979), contestations des normes de consommation dans les secteurs du logement, du transport, des services, de l'environnement (BILLAUDOT et GAURON, 1985)... D'un côté, les ouvriers n'acceptent plus le compromis à la base du rapport salarial fordiste, ce qui s'est manifesté par l'absentéisme, le "turnover", les grèves sauvages, le sabotage... D'un autre côté, on cherche à faire ralentir la progression salariale par rapport au coût de la vie et aux gains de productivité (BOYER, 1986A), pendant qu'émergent de nouvelles exigences sociales quant aux services et à la consommation en général. Les institutions de régulation comme les négociations et les conventions collectives, les interventions législatives (travail) et "providentialistes" de l'Etat ne suffisent plus à contenir les tensions sociales latentes dans tout compromis social.

Il s'agit bien d'une crise d'ajustement et non pas d'une remise en cause fondamentale du fordisme, c'est-à-dire de cette articulation entre production et consommation, et encore moins du rejet du rapport salarial

ou de la forme salariée du travail. Nécessité d'ajustement donc au niveau de l'utilisation du travail, de son organisation, de sa rémunération dans l'ensemble des coûts de production, mais en même temps, nécessité de maintenir l'accès des salariés à la consommation pour assurer la réalisation de la production tout en répondant aux nouvelles demandes sociales de ce côté-là. (BOYER, 1986A) Aussi, malgré les dénonciations tant patronales qu'ouvrières, la négociation et la convention collectives ne sont-elles pas mises de côté, tout comme l'Etat interventionniste. On déplore plutôt la rigidité ou l'insuffisance des unes et le coût ou la domination de l'autre. L'issue de cette crise aboutirait à un nouvel aménagement du rapport salarial (néo-fordisme) (AGLIETTA, 1976; BELANGER, 1985) plutôt qu'à son abolition ou qu'à un bouleversement des rapports sociaux.

La clé de ces ajustements résiderait dans la flexibilité et la polyvalence. (BOYER, 1986A; AGLIETTA et BRENDER, 1984) Flexibilité de la rémunération, des statuts, de la durée d'embauché, polyvalence de la main-d'oeuvre et flexibilité d'ensemble de l'appareil de production, mais aussi aspirations ouvrières à un travail plus intéressant, moins routinier et aliénant. De ce côté, les recherches d'ajustement ont abouti à des expérimentations de participation comme les équipes semi-autonomes, les cercles de qualité, la participation aux profits, la qualité totale... pour remobiliser le travail et obtenir sa coopération (LIPIETZ, 1986; MESSINE, 1987). En même temps cependant, on constate le recours à de la main-d'oeuvre bon marché, peu qualifiée, au marché secondaire de l'emploi (dualisme), à la segmentation du travail, à la volonté de faire baisser les seuils minimaux de salaire, au maintien de la séparation entre conception et exécution du travail et même à une poussée de sa rationalisation et de sa taylorisation du côté du tertiaire. (BOYER, 1982A et 1986A; CORIAT, 1980)

Du côté de la consommation, les effets des stratégies concurrentielles de la rémunération semblent vouloir se prolonger en différenciations de niveaux d'accès et de qualité des biens et services.

(BOYER, 1986A) Cet enjeu se retrouve non seulement dans la segmentation de l'emploi, mais aussi dans un nouveau partage des responsabilités entre l'Etat et le secteur privé, qu'il s'agisse d'entreprises ou d'organisations volontaires et communautaires. (BELANGER et LEVESQUE, 1985 et 1986) D'autres enjeux sociaux sont rattachés de près aux nouvelles technologies, quant à leur utilisation militaire, à leur impact écologique, culturel (communications entre autres) ou biologique. (ROSIER et DOCKES, 1983) Par contre, le développement technologique pourrait répondre aux nouvelles demandes sociales de polyvalence des objets produits et de possibilité de choix en contrepartie de la dépendance de la consommation de masse spécialisée. (AGLIETTA et BRENDER, 1984) Parallèlement, tout en partageant l'emploi, la réduction du temps du travail pourrait devenir un espace de production et de consommation autonome. (BILLAUDOT et GAURON, 1985) Enfin, parallèlement aux attentes ouvrières de participation à l'organisation de leur travail, la population exige de participer aux décisions quant à l'orientation et aux prestations des services publics. (BELANGER, LEVESQUE, PLAMONDON, 1987)

Participation et nouvelles demandes sociales quant à la consommation, nouveaux enjeux sociaux face aux nouvelles technologies, résistances face à la dépendance, à l'exclusion, alternatives, etc., autant de lieux privilégiés pour le surgissement de mouvements sociaux nouveaux. (AGLIETTA et BRENDER, 1984: 162; LIPIETZ, 1986: 86; BILLAUDOT et GAURON, 1985: 242-247) C'est bien à cette perspective qu'arrivent plusieurs auteurs de la régulation. Mais, à quelques exceptions près (LIPIETZ, 1989 et 1990), ils ne développent pas cette problématique. Dans la logique du développement actuel de cette théorie, il faut dépasser quelques handicaps pour donner toute la place qu'il revient aux mouvements sociaux et plus spécifiquement aux nouveaux mouvements. Disons tout de suite que ces nouveaux mouvements émergent dans le champ de la culture, du hors-travail et entre autres de la consommation comme nous l'avons vu plus haut. Or, dans le concept de rapport salarial, la consommation est articulée à la production dans un rapport de

dépendance. Les nécessités d'ajustement des normes de production commandent en quelque sorte un ajustement équivalent des normes de consommation. Ces analyses partent des rapports de production et y reviennent continuellement. Il reste peu de place pour que la consommation, le culturel et le politique viennent jouer dans l'orientation économique, même si, à la suite de ce qu'avancent AGLIETTA et BRENDER (1984: 161, 249-251), de nouvelles attitudes par rapport à la consommation pourraient induire des orientations au niveau de la production et de son organisation dans le contexte de recomposition du rapport salarial. Ainsi, la théorie de la régulation reste trop centrée sur les rapports sociaux économiques, donc sur la production et le travail, ce qui l'amène aussi à maintenir une vision encore trop classique des classes sociales. Voilà quelques handicaps de la théorie que nous allons maintenant examiner.

5.2 Rapport salarial, les autres rapports sociaux et classes sociales

Dans la théorie de la régulation, le rapport salarial est considéré comme central et fortement lié aux rapports sociaux économiques qui sont habituellement perçus comme fondamentaux. C'est surtout de ce côté-là que ces analyses s'inscrivent dans la tradition marxiste qui, dans son expression la plus classique surtout, conçoit les rapports sociaux économiques comme l'infrastructure qui détermine la superstructure politique et culturelle ou idéologique. Aussi une bonne partie des régulationnistes adoptent-ils une approche historique sur longues périodes et font-ils largement état de l'évolution des rapports de production et de leur articulation avec le rapport marchand. (Cf. surtout AGLIETTA, 1976; LIPIETZ, 1979 et CORIAT, 1979)

Il est facile de saisir qu'un rapport marchand se retrouve au fond du rapport salarial. La force de travail y est loué ou acheté moyennant rémunération. Le travail est donc considéré comme une marchandise à laquelle est attribué une valeur d'échange dans les rapports de production capitalistes. Etant donné ce type de rapports, le

travailleur n'a pas le choix: pour survivre, il doit vendre sa force de travail, ce qui lui donne accès aux marchandises produites. Il s'agit là d'une dépendance totale du travailleur qui suppose la destruction complète ou partielle des autres modes de production. Mais le lien entre rapport salarial et rapport marchand nous fait découvrir un autre type de dépendance, celle de la réalisation de la valeur à travers l'échange des biens produits. Autrement dit, si la production ne trouve pas preneur, ne devient pas marchandise ou si elle est échangée à perte, elle perd de sa valeur en tout ou en partie. (AGLIETTA, 1976; LIPIETZ, 1979) Cette dimension devient fondamentale dans l'articulation entre production et consommation dans le rapport salarial fordiste surtout. Sur ce point, la théorie de la régulation fait bien voir que toute politique de sortie de crise ne peut pas faire l'économie du maintien du niveau de consommation nationale tout en tenant compte des débouchés internationaux. (BOYER, 1986A) Mais cette dépendance apparaît comme purement économique ici, l'aspect masse de la production commandant la massification de la consommation.

La forme de dépendance du travailleur s'explique encore mieux à travers les rapports de production qui, comme nous savons, font état de la séparation ou de l'exclusion des travailleurs salariés des moyens de production. Exclusion ou aliénation de la propriété, ce qui signifie également se mettre, dans le travail, sous la direction des propriétaires de ces moyens. Aussi parle-t-on de rapports de production comme rapport de propriété et rapport de possession à la fois. (LIPIETZ, 1979) Les études historiques nous font découvrir une mobilisation progressive de la force de travail par la désappropriation d'une population (les paysans, par exemple) de ses moyens de vivre propres à d'autres modes de production que capitalistes. S'y est aussi emboîtée, pour s'accroître avec les méthodes tayloriennes et fordistes d'organisation du travail, une dépossession ouvrière de la maîtrise du travail. Nous savons comment le compromis fordiste du rapport salarial rend compte de la soumission qui s'ensuit: acceptation de la pénibilité du travail, du cantonnement à des tâches d'exécution et de l'exclusion

de la participation à la conception et à la gestion, à l'organisation du travail, moyennant la reconnaissance syndicale et la compensation monétaire avec l'accès à la consommation.

Les analyses de la soumission du travail à la direction capitaliste peuvent laisser l'impression de nous trouver devant une force irrésistible et irréversible, tout comme il ressort des études de BRAVERMAN (1976), comme une sorte de "victimisation" (OFFE, 1984B: 284) des ouvriers et des travailleurs (travailleuses surtout de bureau) prolétarisés. Il faut corriger cette impression, puisque les rapports sociaux ne laissent jamais la place à une domination complète. Chaque acteur y trouve son change, en partie du moins, même si l'on sait qu'il ne s'agit pas de rapports d'égalité. Les rapports sociaux se vivent à travers des compromis institutionnalisés, des règles de jeu, ce qui donne une certaine stabilité à la forme des rapports et une certaine prévisibilité des tensions sociales qui s'y vivent de façon latente jusqu'à ce qu'elles éclatent comme contradictions internes à ces compromis et à ces règles. (BELANGER et LEVESQUE, 1988) Les compromis qui caractérisent les rapports sociaux et leur mode de régulation peuvent toujours être remis en cause. Et c'est bien ce qui est arrivé de la forme d'utilisation et d'organisation du travail (soumission et collaboration) du fordisme sans que soit pour autant contestée la forme salariée du travail ou le rapport salarial comme tel.

Lorsqu'arrive le temps d'examiner les pistes de recherche de nouveaux compromis ou d'ajustements nécessaires à une nouvelle harmonisation du rapport salarial et de sa régulation, la théorie de la régulation ne traite pas de la consommation comme un lieu de rapports sociaux spécifiques. La consommation y est vue en termes de débouchés de la production. C'est aussi dans le même esprit qu'elle aborde les modifications dans les rapports internationaux. (BOYER, 1982B; 1986A et B) Les pressions internationales ajoutent à la concurrence et comportent donc une pression sur le travail, sa rémunération et son organisation en même temps qu'elles peuvent contribuer au maintien de la

consommation. Ces risques de déstabilisation en vertu de la concurrence internationale (LIPIETZ, 1985) doivent être prévenus ou corrigés par des ententes ou compromis entre nations qui, en plus des questions monétaires, de dettes du Tiers-monde et des rapports Est/Ouest, devraient asseoir l'organisation du travail et sa rémunération, y compris la couverture sociale (ROSIER et DOCKES, 1983). Encore une fois, on reste dans la logique du rapport salarial comme rapport économique, dans ses dimensions production et consommation. Mais cette dernière est analysée comme rapport d'échange et non pas dans sa portée culturelle, en tenant compte des nouvelles aspirations, imposées ou non, des populations des pays nouvellement industrialisés ou en voie d'industrialisation à tendre vers les modes de consommation des sociétés capitalistes avancées.

Le concept de rapport salarial reste donc très polarisé autour de la production et de la réalité du travail. La consommation y est intégrée comme dimension économique, soit comme débouché, soit comme forme de reproduction de la force de travail. Elle n'y est pas analysée comme enjeu de contrôle social, ni dans sa dimension d'aspirations et de demandes sociales, de changement culturel et politique, bref de rapports sociaux spécifiques. Si la théorie de la régulation avec son concept central de rapport salarial nous permet d'analyser efficacement la dimension économique et tout particulièrement les rapports de travail d'un ensemble social, elle ne nous conduit pas directement à sa dimension culturelle et politique, au hors-travail, aux rapports sociaux autres qu'économiques.

Ainsi, lorsqu'on y parle de l'Etat, on fait ressortir, avec raison, la crise financière de celui-ci, mais pas la crise sociale et culturelle qui le secoue (ROSANVALLON, 1984) ou la contestation de sa gestion du social (MAHEU, 1983). De même, au sujet du travail, on y analyse très bien toute sa dimension économique, son utilisation, sa reproduction, mais on oublie la montée de la relativisation du travail dans la vie, d'une nouvelle éthique par rapport à lui (TOURAINÉ, 1978 et 1984; OFFE,

1984B, 1985; LESAGE, 1986; LEVESQUE, 1987). Aussi, la théorie de la régulation ne tient-elle compte que de l'aspect économique de dimensions sociales qui par ailleurs (TOURAINÉ, 1978; MOUFFE, 1983; OFFE, 1985) seraient considérées comme rapports sociaux spécifiques. On fait état de l'exploitation particulière du travail des femmes, de groupes d'âge (jeunes, ouvriers âgés déqualifiés), d'immigrants, ou encore de leur exclusion du travail. Mais l'étude du rapport salarial ne nous permet pas d'aborder des rapports aussi fondamentaux que les rapports hommes/femmes en ce qu'ils sont marqués par le patriarcat au-delà en même temps qu'à travers la division sexuelle du travail. Il en est de même pour les rapports culturels et d'autorité entre différents groupes d'âge, ou encore pour les rapports interethniques qui dépassent les enjeux de l'utilisation de la main-d'oeuvre immigrante au moment où éclate la contradiction du nombre des réfugiés dans nos pays, après que le phénomène ait pris des dimensions inquiétantes dans les pays même du Tiers-monde d'où ils originent...

Ainsi, malgré sa grande capacité de synthèse, ce "modèle" du rapport salarial fordiste n'arrive pas, à travers ses grandes corrélations économiques, à épuiser la réalité sociale, à rendre compte de la complexité des pratiques sociales. (VELTZ, 1983) L'étude de formations sociales ou d'organisations concrètes nous amènent à voir ces limites et à reconnaître d'autres dimensions de cette réalité et de sa transformation structurelle. Dimensions qui ne seraient ni secondaires, ni dépendantes du rapport salarial, mais coexistantes et dans un lien d'inter-influence. Il s'agit tout particulièrement des rapports de consommation, mais on peut se demander s'il n'en existerait pas d'autres, ce qui pourrait d'autant mieux justifier le large éventail des nouveaux mouvements sociaux dont la plupart sont fortement différenciés.

5.3 Rapports de travail, rapports de consommation, autres rapports et mouvements sociaux

C'est par le biais à la fois des rapports de travail et des

rapports de consommation que Paul R. Bélanger et Benoît Lévesque ont abordé l'étude d'une organisation concrète, les CLSC. (BELANGER et LEVESQUE, 1988 et 1990; BELANGER et alii, 1986; BELANGER, LEVESQUE et PLAMONDON, 1987) Cela, même si ces deux types de rapports sont analysés à partir de deux approches qui se présentent comme irréconcilables sur le plan théorique. (BELANGER et LEVESQUE, 1988: 50-53) La première, d'inspiration marxiste, se centre sur la régulation des rapports de classes en analysant plus spécifiquement le rapport salarial, les relations entre les salariés et leurs syndicats d'une part et le patronat d'autre part. Comme nous venons de voir, cette approche ne nous permet pas de tenir compte des demandes sociales de la part des usagers, des nouveaux mouvements sociaux, des rapports sociaux hors-travail, de l'impact de la culture sur la structuration de la société. L'autre approche, qui se centre sur ces derniers éléments, néglige les conflits de travail en cours, le poids des classes sociales dans la restructuration actuelle de la société, l'importance encore actuelle des anciens mouvements sociaux, du renouvellement des stratégies patronales et syndicales, comme je l'ai souligné dans les chapitres précédents. Cette approche, "d'inspiration weberienne, prend appui sur les pouvoirs des appareils qui imposent des modes de vie" (BELANGER et LEVESQUE, 1988: 50).

Il importe donc d'éviter ces réductionnismes de part et d'autre (économisme et politisme). Ceci veut dire éviter de faire découler ou dépendre toute la réalité sociale soit des impératifs économiques (accumulation), soit de la structure de pouvoir (contrôle de l'orientation de la société).

"La société doit plutôt être pensée comme un ensemble complexe de rapports sociaux qui ont leur dynamique propre et qui cependant se constituent en configurations stables, régulières, dans la mesure où ils sont compatibles les uns avec les autres." (BELANGER et LEVESQUE, 1988: 51)

Une cohésion sociale se bâtit dans cet ensemble de rapports sociaux à travers différentes formes institutionnelles qui assurent cette

stabilité mais qui peuvent se transformer sous le coup des tensions sociales. Ainsi, cette cohésion ne découle pas "mécaniquement d'une logique centrale unique" (BELANGER et LEVESQUE, 1988: 51), mais plutôt à travers l'adéquation entre les différents types de rapports sociaux et non pas la confusion ou l'identification.

Plus précisément, si nous nous arrêtons au cas des CLSC, nous pouvons voir que cette institution matérialise un compromis social qui résulte tout autant des rapports de consommation que des rapports de travail. Or ces deux types de rapports sont bien distincts, même s'ils ne sont pas indépendants l'un de l'autre. (BELANGER, LEVESQUE et PLAMONDON, 1987: 14-15; 133-134; BELANGER et LEVESQUE, 1988) II s'agit bien de deux types différents de relations. Les premiers se réfèrent aux relations entre syndicats et patronat et leur stabilité s'établit à travers la négociation et la convention collective, tandis que les rapports de consommation désignent des rapports de pouvoir ou de domination (de l'Etat par exemple) qui, eux, s'institutionnalisent par le processus politique à travers les différentes formes de gestion des services. Ce ne sont pas non plus les mêmes formes de lutte qui les traversent: grève, lock-out, négociation, pour les rapports de travail, mais plutôt manifestations, interventions publiques, colloques, différents moyens de pression, pour les rapports de consommation.

Par contre, tout comme le fordisme a caractérisé les rapports de travail après la Deuxième guerre mondiale, un modèle analogue s'est articulé dans les rapports de consommation des services, le providentialisme. Ce modèle correspond à

"un rapport de consommation dépendante entre la gestion étatique des services collectifs et des usagers passifs et individualisés"
(BELANGER et LEVESQUE, 1988: 53)

De la même façon que le fordisme octroyait la pleine gestion de la production au patronat tout en concédant des compensations salariales aux salariés, le providentialisme concède aux citoyens l'accès universel à des services publics mais sans leur ouvrir la participation à leur

gestion. Dans les deux cas, nous nous retrouvons devant les mêmes rapports de dépendance, caractérisés à la fois par l'intégration et l'exclusion, et devant un compromis semblable. Dans le premier cas, le compromis est géré par la négociation et la convention, tandis que dans l'autre, c'est la programmation qui tient en quelque sorte lieu d'entente. On ne peut pas, comme tel, parler de négociation pour les services puisque la programmation est élaborée et gérée par l'Etat, mais il faut bien voir qu'elle l'est sous les diverses pressions par lesquelles s'expriment les demandes sociales, surtout par les mouvements sociaux.

Or ce double compromis a été contesté simultanément au Québec, à la fin des années 1960, tout particulièrement au niveau de la santé et des services sociaux. (BELANGER et LEVESQUE, 1988: 53-55) Contestation de l'organisation et de la gestion du travail du milieu hospitalier et à la fois du modèle bio-médical des services accordés à la population. Cette contestation prit des tendances diverses et connut des aboutissements différents. Mais l'un de ceux-ci se concrétisa, à travers une alliance entre citoyens-usagers et des professionnels de la santé et des services sociaux, dans les cliniques populaires, où se développèrent de nouvelles pratiques centrées sur une approche globale et préventive, cogérées par les travailleurs et les usagers. La création des CLSC consolida cette approche sur la base d'un nouveau compromis axé sur la participation et l'idéal communautaire et d'une triple alliance entre la direction, les employés et les usagers.

L'analyse simultanée des rapports de travail et des rapports de consommation permet donc de voir leur adéquation ou non et de déceler, dans chaque cas, les différentes phases de transformations des formes institutionnelles et leur interdépendance. On évite alors d'évacuer les uns pour les incorporer dans les autres comme la théorie de la régulation intègre les rapports de consommation dans le rapport salarial ou encore de les laisser s'évanouir dans l'histoire de l'évolution des rapports sociaux comme l'actionnalisme le fait pour les rapports de

travail. On peut ainsi voir que le compromis initial des CLSC basé sur la triple alliance et la participation éclatait, à la fin des années 1970/ tant au niveau du travail que de la consommation des services, cela, aussi bien à cause des divisions qui interviennent dans les communautés locales qu'en vertu de la tendance centralisatrice et autoritaire de l'Etat. (BELANGER et LEVESQUE, 1988: 56-59) De rapports participatifs, on passe à des rapports quasi fordistes de travail avec la syndicalisation, la négociation centralisée qui s'ensuit et le compromis de la convention collective, et des rapports catégoriels de consommation qui font reculer la programmation locale au profit d'une programmation centralisée, par catégories de bénéficiaires qui se donnent des organisations nationales pour faire des pressions directement sur l'Etat.

De plus, une telle approche analytique rend possible une vision d'ensemble des mouvements sociaux. Certaines analyses perçoivent le mouvement ouvrier comme en déclin, comme absorbé par le mouvement syndical fortement institutionnalisé. Mais il faut bien voir aussi que la crise, avec ce qu'elle entraîne comme pression sur les salaires, utilisation du travail précaire et de la sous-traitance, a poussé le syndicalisme sur la défensive. Mais malgré cela, "le mouvement ouvrier a aussi ébranlé le fordisme, en particulier dans les secteurs de production des services" (BELANGER, 1988: 112), plus précisément en imposant des expériences originales de démocratisation. Aussi importe-t-il d'analyser les stratégies syndicales et la relation entre le mouvement ouvrier et l'état actuel de la structuration ou restructuration des classes et des rapports sociaux.

La même nécessité existe en ce qui regarde les nouveaux mouvements sociaux. Une telle démarche permet d'identifier les alliances (usagers/mouvements sociaux/employés), la structure de classes des nouveaux mouvements (sensibilité de la nouvelle petite bourgeoisie à la contrainte étatique, demandes exprimées par des groupes hors-classes, implication dans l'anti-étatisme d'éléments de la petite bourgeoisie

ancienne), mais aussi le processus d'institutionnalisation qui affectent également les nouveaux mouvements et les différentes tendances et stratégies qui les traversent selon l'état des rapports sociaux. Ainsi, dans le présent contexte d'aspiration à plus d'autonomie dans l'organisation et l'utilisation des services en contradiction avec le contrôle et la domination étatique et technocratique,

"les nouveaux mouvements sociaux transforment cette contradiction en enjeu, en luttes sociales pour de nouveaux modes de régulation, pour la recombinaison de la société" (BELANGER, 1988: 106)

Face à cet enjeu, diverses tendances se font jour dans le mouvement social quant aux services collectifs. (BELANGER, 1988) L'une d'elles, l'entraide bénévole, constitue une récupération néo-conservatrice (libéraux conservateurs et fraction néo-traditionnaliste) d'une partie du potentiel anti-étatique des luttes de résistance au bureaucratisme. Une deuxième tendance, le néo-corporatisme, s'articule dans un rapport direct entre l'Etat et différents groupes sociaux et professionnels considérés comme interlocuteurs, ce qui correspond à la forme catégorielle des rapports de consommation et qui accentue la fragmentation de la société.

Cette fragmentation empêche la convergence du mouvement social ainsi que tout processus de totalisation et d'universalisation des besoins qui pourraient conduire à un projet social. Cependant, un tel processus pourrait se retrouver dans une troisième tendance, celle de la lutte pour la démocratisation. C'est cette recherche de démocratisation face à l'accaparement étatique des services et à sa gestion contrôlante des besoins de la population qui expliquerait le développement des groupes sociaux de service. (BELANGER et LEVESQUE, 1987) Ces groupes résultent de l'alliance entre des usagers qui désirent intervenir dans l'orientation des services et un certain nombre d'employés qui, eux, recherchent l'autonomie ou la maîtrise de leur travail qui a été fort réduite dans les services publics avec la quasi taylorisation de leurs tâches qui s'est accentuée avec la rationalisation des dépenses de

l'Etat. Les organisations constituent une sorte d'alternative de démocratisation (autogestion) tant pour les travailleurs des services que pour les usagers, devant la résistance des services publics à s'ouvrir à leur participation, en même temps qu'une alternative pour la réduction des coûts du côté de l'Etat. Mais ce déplacement conduit vers le corporatisme catégoriel, la sous-traitance, le dualisme social, surtout lorsque la baisse des coûts est associée au bénévolat.

En même temps, la lutte pour la démocratisation devrait être menée sur le terrain même des organisations des services publics, tant par les usagers que les employés. Un tel projet implique une synthèse des revendications et des luttes. (BELANGER, 1988: 110-113) II suppose aussi la lutte sur le terrain politique, ce qui soulève la question de la capacité unificatrice d'un parti politique et conséquemment, de l'autonomie des groupes sociaux (Cf. POULANTZAS, 1981). Enfin, plus immédiatement, un tel processus remet en cause les stratégies corporatistes, défensives et de repli du côté syndical, catégorielles et localistes du côté des groupes sociaux et interpelle à de nouvelles alliances sociales aptes à produire un nouveau contrat social basé sur la démocratisation des services.

L'étude en simultanéité des différents rapports sociaux et de leur interdépendance nous amène à une vision plus globale d'une formation sociale concrète ou d'une organisation et partant, des mouvements sociaux qui y agissent. C'est bien ce que fait ressortir l'analyse des CLSC à partir des rapports de travail et des rapports de consommation. Mais les rapports sociaux sont-ils limités à ces types de rapports? Ne s'en trouverait-il pas d'autres qui jouent un rôle également important dans la régulation de la société comme dans sa transformation? Il m'apparaît possible d'ouvrir des hypothèses sur deux types de rapports d'abord, les rapports de sexe (hommes/femmes) et les rapports d'âge. Il ne s'agit évidemment ici que d'aborder la question. L'intérêt de telles hypothèses dans le cadre de cette synthèse repose sur leur possibilité de mieux expliquer la configuration et les enjeux des mouvements sociaux.

Admettons, au point de départ, que pour entreprendre une telle démarche, il faut concevoir que, dans l'un et l'autre cas, les rapports sont spécifiques, tout en entretenant une interdépendance avec les rapports de travail et généralement économiques ainsi qu'avec les rapports de consommation. Dans les rapports hommes/femmes, cette spécificité repose sur ce qui est habituellement désigné comme le patriarchat et existe bien au-delà des rapports économiques pour traverser même les cultures et les civilisations. Les changements dans ces rapports ne sont pas tous sans effet sur les rapports économiques et les rapports de travail: division sexuelle du travail, formes d'utilisation du travail des femmes, travail domestique et reproduction... A l'inverse, l'histoire de l'économie nous montre l'impact de celle-ci sur les rapports entre les hommes et les femmes. Mais ces rapports demeurent toujours dans le cadre patriarcal et sont caractérisés par la dépendance des femmes. Ainsi, une étude des rapports de sexe tels que vécus dans un ensemble social concret ou une organisation nous montrerait sans doute plus clairement la dialectique intégration/exclusion de cette dépendance, de même que les compromis qui sous-tendent ces rapports ainsi que les formes institutionnelles qui régulent ou stabilisent ces compromis, que ce soit les formes de mariage, de familles, les législations, etc.

Quant aux rapports d'âge, outre le fait d'entrer dans la tension intégration/exclusion du marché du travail et de la consommation, nous pourrions les qualifier, pour fin d'analyse préliminaire, de rapports d'autorité. Il ne faudrait pas appliquer ce qualificatif de façon rectiligne, dans le sens que plus les individus avancent en âge, plus ils se retrouveraient en position d'autorité. Si une telle progression existe encore dans d'autres sociétés, elle ne tient plus dans nos sociétés capitalistes avancées qui excluent très généralement les personnes âgées tout en n'intégrant pas les jeunes. Encore ici, c'est la dépendance qui caractérise ces rapports. Nous pourrions dire qu'à la fois les jeunes et les personnes âgées sont économiquement exclus de

façon absolue au niveau du travail, mais intégrés de façon relative et dépendante au niveau de la consommation. Par exemple, les incitations particulières (modes pour jeunes, standing parmi les pairs) à la consommation des jeunes les entretiennent non seulement dans la dépendance consumériste mais aussi dans la dépendance économique et sociale des parents ou encore des fournisseurs d'emplois précaires, dévalorisés et sous payés, en alternance avec des organisations de bien-être (chômage, assistance sociale, prêts et bourses, etc.) Il semble bien qu'une forme particulière de consommation se soit aussi développée chez les retraités, qu'on pense à la dépendance des médicaments, à la publicité pour les loisirs du "troisième âge" (désignation significative), à la mode des condos pour retraités, autant de palliatifs pour faire oublier leur réclusion et leur "inutilité" sociale. Car c'est bien l'exclusion sociale et politique qui caractérise les rapports d'âge. Les jeunes sont exclus de toute participation tangible à l'orientation des programmes et des organisations scolaires non seulement en fonction de la consommation dépendante (providentialisme), mais également en fonction de leur âge. De même les personnes âgées le sont-elles des organisations de santé et d'hébergement. D'autres générations prennent les décisions pour eux et à leur place, agissent d'autorité comme si c'était naturel.

Un tel type de rapport pourrait sans doute se vérifier dans l'analyse d'une organisation comme les Cégeps, en même temps que des rapports de consommation dépendante des services d'éducation. Cette hypothèse mériterait l'investissement d'une étude approfondie. Mais pour le moment, nous pouvons considérer que le développement, depuis les derniers vingt ans, de nombreux groupes de jeunes, de retraités et surtout de femmes nous fournit une bonne indication de la spécificité de ces rapports et des enjeux des luttes qui s'y mènent. D'une part, la tendance catégorielle les traverse sans doute, mais d'autre part, ils peuvent prendre la dimension de véritables mouvements sociaux en autant qu'ils dépassent l'enfermement catégoriel pour agir au niveau de leurs rapports sociaux respectifs en même temps que des autres rapports

sociaux qui les touchent, tels les rapports de travail et de consommation. Un tel dépassement constitue aussi une interpellation du syndicalisme qui a été forcé de se questionner par rapport au mouvement des femmes et que l'importante exclusion actuelle des jeunes du travail commence à interroger.

Conclusion

Nous ne pouvons pas conclure que le mouvement ouvrier tend irrésistiblement à céder sa place au point de disparaître pratiquement ou d'être secondarisé au profit de nouveaux mouvements sociaux. Par contre, nous devons admettre que le mouvement ouvrier ne tient plus le rôle de locomotive du mouvement social ou n'y occupe plus une place hégémonique qui a pu être la sienne pendant des périodes assez importantes dans les sociétés industrialisées. Ainsi, on pourrait parler de recul du mouvement ouvrier ou même de déclin dans le sens de porteur d'une perte non seulement d'hégémonie sur le mouvement social, mais aussi de projet social alternatif suffisamment mobilisateur. Mais il paraît hasardeux de soutenir la thèse du déclin du mouvement ouvrier comme perte de centralité du mouvement social dans le sens où un nouveau mouvement serait en voie de le supplanter dans la société post-industrielle ou programmée.

La réponse que l'on tendra à donner à la question du déclin du mouvement ouvrier dépendra en grande partie de l'interprétation de la crise à laquelle on s'accroche. Si on perçoit la crise sociale actuelle comme une crise fondamentalement culturelle, comme l'effet d'un passage de la société industrielle, productiviste et centrée sur le travail à une société post-industrielle, dont les enjeux sont axés sur l'information, la connaissance et la consommation, on sera porté à considérer comme périmé le mouvement porteur des enjeux de l'ancienne société, c'est-à-dire le mouvement ouvrier. De même, on comprendra que les rapports sociaux et la structure de classes se déplacent de la production à la consommation et à l'information. Si par contre on maintient que la crise actuelle est essentiellement économique et qu'elle entraîne avec elle des contrecoups sociaux et culturels, on associera l'affaiblissement du mouvement ouvrier à l'un des effets de cette crise, à moins de croire, comme certains, qu'une telle situation devrait normalement entraîner la mobilisation ouvrière si ce n'était de

la domination de la bureaucratie syndicale sur le mouvement. Cependant, si l'on convient que la crise se situe au niveau de la production en premier lieu et qu'elle a été déclenchée en grande partie par le rejet ouvrier du compromis fordiste à la fin des années 1960, on dira que le mouvement ouvrier pourrait se recomposer autour d'un nouvel enjeu qui pourrait conduire à un nouveau compromis social. Sur un autre plan, si l'on considère les organisations ouvrières comme des groupes d'intérêt parmi d'autres, on imputera le recul du mouvement ouvrier (plus spécifiquement syndical) à sa faiblesse stratégique tant au niveau de l'organisation et de la mobilisation que de l'accès aux ressources.

Dans ce dernier cas, on ne tient guère compte des rapports sociaux. Or c'est justement au niveau des rapports sociaux que la crise est crise et que les compromis aboutissent et éclatent. Ces compromis n'existent pas dans un seul type de rapports à la fois ou dans l'un d'eux de façon à déterminer les autres, mais plutôt dans l'ensemble des rapports sociaux comme dans un système d'interdépendance. Les rapports économiques ne commandent pas le social et le culturel, pas plus que les rapports (culturels) de consommation ne remplacent les premiers. Mais les uns et les autres s'influencent. L'analyse doit en même temps tenir compte des deux. Plus précisément, les organisations et les formations sociales concrètes sont pétries de différents types de rapports sociaux, en premier lieu des rapports de travail et de consommation, mais aussi dans beaucoup de cas, des rapports comme ceux de sexe, d'âge ou même de rapports interethniques, de rapports à l'environnement... Les tensions sociales se vivent à travers ces différents rapports. C'est là que s'élaborent les compromis qui peuvent s'harmoniser d'un type de rapport à l'autre. Ces compromis stabilisent les tensions dans les rapports, temporairement, en attendant une prochaine crise et la nécessité de trouver de nouveaux compromis. Tensions et compromis sont étroitement reliés aux modifications de la structure sociale: restructuration de classes et de fractions de classes, nouvelles alliances de classes ou de fractions... Il n'y a donc rien de monolithique dans la structure sociale même si celle-ci connaît de longues périodes de régularité.

Comme nous l'avons vu, c'est bien à une restructuration sociale que nous assistons. Elle surgit comme une crise des anciens compromis (fordisme et providentialisme) et s'allonge dans la recherche de nouveaux compromis. Une telle restructuration se manifeste à travers une recomposition à la fois de la structure de classe et du mouvement social. Ainsi, l'émergence de nouveaux mouvements sociaux très différenciés et originaux tant dans la forme que dans la visée sociale, correspond à l'émergence à la fois de rapports sociaux nouveaux, hors travail, hors classes donc, et de nouvelles alliances entre des éléments de cette "non-classe" et des fractions de la nouvelle petite bourgeoisie surtout. En même temps, la remise en cause des anciens compromis dans les rapports de travail ébranlent le type de syndicalisme qui s'était développé sous le fordisme.

Ainsi, tant pour le mouvement ouvrier que pour les nouveaux mouvements, de nouveaux enjeux sociaux ont surgi dans ce contexte de luttes sociales. Certains sont spécifiques à chaque mouvement, mais il s'en trouve un qui les confrontent tous, la lutte pour la démocratie. Plus spécifiquement, il s'agit de la participation effective à l'organisation du travail, à l'orientation de la production d'une part et de la participation à la gestion et à l'orientation des services collectifs, tout en éliminant certains rejets spécifiques comme le sexe, l'âge, l'ethnie, d'autre part. Certes, l'enjeu de la participation reste d'abord l'apanage d'un mouvement spécifique dans un type de rapports donné, mais on peut difficilement concevoir que la démocratisation du travail se réalise sans réelle participation sur le terrain de la consommation, ou encore des femmes, des jeunes et des retraités, des nouveaux arrivants. Et l'inverse est tout aussi vrai. Les dés de cet enjeu ne sont pas tous joués, mais on voit bien que l'impossibilité de concrétiser cette interdépendance des mouvements, par opposition à l'isolement ou à l'homogénéisation comme à l'hégémonie de l'un sur les autres, risque de prolonger l'élaboration de nouveaux compromis d'une part et comporterait, dans l'issue de ces derniers, des

effets négatifs quant à la position des groupes dominés dans les rapports sociaux.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGLIETTA, Michel (1976), Régulation et crise du capitalisme, Paris, Calmann-Lévy.
- AGLIETTA, Michel et BRENDER, Anton (1984), Les métamorphoses de la société salariale, Paris, Calmann-Lévy.
- BELANGER, Paul R. (1985), Néo-fordisme et néo-étatisme; la convergence anti-démocratique, UQAM, Cahiers du CRISES.
- BELANGER, Paul R. (1988), "Les nouveaux mouvements sociaux à l'aube des années 90", Nouvelles pratiques sociales, vol. 1, no 1, 101-114.
- BELANGER, Paul R. et LEVESQUE, Benoît (1985), "Les nouveaux enjeux du mouvement populaire québécois", Relations, no 510, 120-123.
- BELANGER, Paul R. et LEVESQUE, Benoît (1986), Mode de vie et éthique du travail, Communication au 11e Congrès mondial de sociologie à New-Delhi, texte photocopié.
- BELANGER, Paul R. et LEVESQUE, Benoît (1987), "Le mouvement social au Québec: continuité et rupture (1960-1985)", in BELANGER, Paul R., LEVESQUE, Benoît, MATHIEU, Réjean et MIDY, Franklin (dir.), Animation et Culture en Mouvement, Sillery, PUQ, 253-266.
- BELANGER, Paul R. et LEVESQUE, Benoît (1988), "Une forme mouvementée de gestion du social: les CLSC", Revue internationale d'action communautaire, 16/59, 49-64.
- BELANGER, Paul R. et LEVESQUE, Benoît (1990), "Le système de santé et de services sociaux au Québec: Crise des relations de travail et du mode de consommation", Sociologie du travail, 2/90, 231-244.
- BELANGER, Paul R., LEVESQUE, Benoît, BERTRAND, Yves et LEBEL, Francine (1986), La bureaucratie contre la participation, Montréal, Département de sociologie de l'UQAM.
- BELANGER, Paul R., LEVESQUE, Benoît et PLAMONDON, Marc (1987), Flexibilité du travail et demande sociale dans les CLSC, Québec, Les publications du Québec.
- BERNOUX, Philippe (1985), La sociologie des organisations, Paris, Seuil.
- BILLAUDOT, Bernard et GAURON, André (1985), Croissance et crise, Paris, La Découverte.
- BOISMENU, Gérard et DRACHE, Daniel (dir.) (1990), Politique et régulation, Montréal, Méridien/L'Harmattan.

- BOUCHER, Jacques (en collaboration) (1987), De la qualification à la déprofessionnalisation? L'évolution des pratiques professionnelles dans les collèges, les universités et le Fonds FCAR, Montréal, FPPCU/CEQ.
- BOUCHER, Jacques (1990), Théorie de la régulation et rapport salarial, UQAM, Cahiers du CRISES.
- BOYER, Robert (1982A), "Origine, originalité et enjeux de la crise actuelle en France: une comparaison avec les années trente", in DOSTALER, Gilles (dir.), La crise économique et sa gestion, Montréal, Boréal Express.
- BOYER, Robert (1982B), "Les transformations du rapport salarial dans la crise", in DOURDAN (colloque), L'emploi; enjeux économiques et sociaux, Paris, Maspero, 80-102.
- BOYER, Robert (1986A), La flexibilité du travail en Europe, Paris, La Découverte.
- BOYER, Robert (1986B), Capitalismes fin de siècle, Paris, PUF.
- BOYER, Robert (1986C), La théorie de la régulation; une analyse critique, Paris, La Découverte.
- BRAVERMAN, Harry (1976), Travail et capitalisme monopoliste, Paris, Maspero.
- CASTELLS, Manuel (1973), Luttes urbaines, Paris, Maspero.
- CASTELLS, Manuel (1983), The City and the Grassroots, Berkeley and Los Angeles, University of California Press.
- CLERC, Denis, LIPIETZ, Alain et SATRE-BUISSON, Joël (1983), La crise, Paris, Syros.
- COHEN, Jean L. (1985), "Strategy or Identity: New Theoretical Paradigms and Contemporary Social Movements", Social Research, vol. 52, no 4, 663-716.
- CORIAT, Benjamin (1979), L'atelier et le chronomètre, Paris, Christian Bourgois.
- CORIAT, Benjamin (1980), "Ouvriers et automates. Procès de travail, économie du temps et théorie de la segmentation de la force de travail", in DE GAUDEMAR, Jean-Paul (éd.), Usines et ouvriers, Paris, Maspero, 41-76.
- CORIAT, Benjamin (1983), La robotique, Paris, La Découverte/Maspero.
- CROZIER, Michel et FRIEDBERG, Erhard (1977), L'acteur et le système, Paris, Seuil.

- GORZ, André (1980), Adieux au prolétariat, Paris, Galilée.
- GRANOU, André (1974), Capitalisme et mode de vie, Paris, Cerf.
- JENSON, Jane (1989), "'Différent' but not 'exceptional'¹: Canada's perméable fordism", Canadian Review of Sociology and Anthropology/Revue Canadienne d'Anthropologie et de Sociologie, 26: 1, 69-94.
- JENKINS, Graig J. (1983), "Resource Mobilization Theory and the Study of Social Movements", Annual Review of Sociology, 9, 527-553.
- LESAGE, Marc (1986), Les vagabonds du rêve, Montréal, Boréal Express.
- LEVASSEUR, Carol (1980), "De l'Etat-Providence à l'Etat-disciplinaire", in BERGERON, Gérard et PELLETIER, RéJean (dir.), L'Etat du Québec en devenir, Montréal, Boréal Express.
- LEVESQUE, Benoît (1987), "Le travail précaire, un défi pour les coopératives de travail", Coopératives et Développement, vol. 8, no 2, 137-151.
- LEVESQUE, Benoît (1990A), "State Intervention and the Development of Coopératives (Old and New) in Québec, 1968-1988", Studies in Political Economy, 31, 107-139.
- LEVESQUE, Benoît (1990B), "Coopération et syndicalisme. Le cas des relations du travail dans les caisses populaires Desjardins", Relations industrielles, 46: 1, 13-43.
- LIPIETZ, Alain (1979), Crise et inflation, pourquoi?, Paris, Maspero.
- LIPIETZ, Alain (1983), "Crise de l'Etat-providence: idéologies, réalités et enjeux dans la France des années 1980", in BERNIER, Gérard et BOISMENU, Gérard (dir.), Crise économique, transformations politiques et changements idéologiques, Montréal, Cahiers de l'ACFAS, 16, 49-86.
- LIPIETZ, Alain (1983), "Le tertiaire, arborescence de l'accumulation capitaliste: prolifération et polarisation", in LIPIETZ, Alain, Le Capital et son espace, Paris, La Découverte/Maspero, 151-178.
- LIPIETZ, Alain (1985), "Les transformations dans la division internationale du travail: considérations méthodologiques et esquisse de théorisation", in CAMERON, Duncan et HOULE, François (éd.), Le Canada et la nouvelle division internationale du travail, Ottawa, Ed. de l'Université d'Ottawa, 27-55.
- LIPIETZ, Alain (1986), "Les voies d'un nouveau compromis", Autogestions, 26, 83-87.
- LIPIETZ, Alain (1989), Choisir l'audace, Paris, La Découverte.

- LIPIETZ, Alain (1990), "Après-fordisme et démocratie", Les temps modernes, 524, 97-121.
- LORENZI, Jean-Hervé, PASTRE, Olivier et TOLEDANO, Joëlle (1980), La crise du XXe siècle, Paris, Economica.
- MAHEU, Louis (1978), "Rapports de classes et problèmes de transformation: la thèse de la société post-industrielle", Sociologie et sociétés, 10: 2, 11-35.
- MAHEU, Louis (1983), "Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social", Sociologie et Sociétés, 15: 1, 77-92.
- MELUCCI, Alberto (1978), "Société en changement et nouveaux mouvements sociaux", Sociologie et sociétés, 10: 2, 37-53.
- MELUCCI, Alberto (1982), "Réponse à Alain Touraine", in TOURAINE, Alain (dir.), Mouvements sociaux d'aujourd'hui, Paris, Ed. ouvrières, 22-29.
- MELUCCI, Alberto (1983A), "Mouvements sociaux, mouvements post-politiques", Revue internationale d'action communautaire, 10/50, 13-30.
- MELUCCI, Alberto (1983B), "Partir des conflits pour analyser les mouvements sociaux", Revue internationale d'action communautaire, 10/50, 41-44.
- MELUCCI, Alberto (1984), "An end to social movements? Introductory paper to the sessions on "new movements and change in organizational forms", Social Research, 52: 4, 789-816.
- MELUCCI, Alberto (1985), "The Symbolic Challenge of Contemporary Movements", Social Research, 52: 4, 789-816.
- MESSINE, Philippe (1987), Les saturniens, Paris, La Découverte.
- MOUFFE, Chantai (1983), "Socialisme, démocratie et nouveaux mouvements sociaux", in BUCI-GLUCKSMANN, Christine (dir.), La gauche, le pouvoir, le socialisme, Paris, PUF, 123-136.
- OFFE, Claus (1984A), "Nouveaux mouvements sociaux et nouveau mouvement pour la paix", Revue internationale d'action communautaire, 12/52, 35-39.
- OFFE, Claus (1984B), "Reflections on the welfare state and the future of socialism", in OFFE, Claus (KEANE, John, éd.) (1984), Contradictions of the Welfare State, Cambridge (Mass.), MIT Press, 252-299.

- OFFE, Claus (1985A), "New Social Movements: Challenging the Boundaries of Institutional Politics", Social Research, 52: 4, 817-868.
- OFFE, Claus (1985B), "Le travail comme catégorie de la sociologie", Les temps modernes, 2058-2094.
- OLSON, Mancur (1971), The Logic of Collective Action, Cambridge (Mass.) and London, Harvard University Press.
- PIOTTE, Jean-Marc (1975), "La stratégie du Front commun", in ETHIER, Diane, PIOTTE, Jean-Marc et REYNOLDS, Jean, Les travailleurs contre l'Etat bourgeois, Montréal, Ed. de l'Aurore, 47-118.
- POULANTZAS, Nicos (1974), Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui, Paris, Seuil.
- POULANTZAS, Nicos (1979), "L'Etat, les mouvements sociaux, le parti", Dialectiques, 28, 85-95.
- POULANTZAS, Nicos (1981), L'Etat, le Pouvoir, le Socialisme, Paris, Quadrige/PUF.
- POULANTZAS, Nicos (1983), "Une révolution copernicienne dans la politique", in BUCI-GLUCKSMANN, Christine (dir.), La gauche, le pouvoir, le socialisme, Paris, PUF, 37-41.
- ROSIER, Bernard et DOCKES, Pierre (1983), Rythmes économiques, Paris, La Découverte.
- ROSANVALLON, Pierre (1984), La crise de l'Etat-providence, Paris, Seuil.
- SMELSER, Neil J. (1962), Theory of Collective Behavior, New York, Free Press.
- TILLY, Charles (1985), "Models and Realities of Popular Collective Action", Social Research, 52: 4, 717-747.
- TILLY, Charles (1986), "European Violence and Collective Action since 1700", Social Research, 53: 1, 159-184.
- TOURAINE, Alain (1969), La société post-industrielle, Paris, Denoel.
- TOURAINE, Alain (1973), Production de la société, Paris, Seuil.
- TOURAINE, Alain (1978), La voix et le regard, Paris, Seuil.
- TOURAINE, Alain (1982), "Intellectuels et acteurs sociaux", in TOURAINE, Alain (dir.), Mouvements sociaux d'aujourd'hui, Paris, Ed. ouvrières, 17-21.
- TOURAINE, Alain (1984), Le retour de l'acteur, Paris, Fayard.

- TOURAINÉ, Alain (1985) "An Introduction to the Study of Social Movements", Social Research, 52: 4, 749-787.
- TOURAINÉ, Alain, WIEVIORKA, Michel, DUBET, François (1984), Le mouvement ouvrier, Paris, Fayard.
- VELTZ, Pierre (1983), "Fordisme, rapport salarial et complexité des pratiques sociales: une perspective critique", Critiques de l'économie politique, 23/24, 30-42.